

JOURNAL

indépendant | intrépide | sans compromis

FRANZ WEBER

janvier | février | mars 2008 | No 83 | Fr. 5.- | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1 | Postcode 1

www.ffw.ch



Bruit des jets militaires

**Sauvez nos plus belles régions
naturelles et touristiques!
Votez OUI à l'initiative Franz Weber!**



La vie a-t-elle un sens?

Qui de nous ne s'est pas déjà posé
cette question?

20

Disparition des abeilles

La téléphonie mobile en est-elle
responsable?

14

**Les végétariens sont-ils
des fins gourmets?**

29

OUI

le 24 février

à l'initiative Franz Weber
contre le bruit de
jets militaires
en temps de paix

OUI aux Forces aériennes suisses sans terreur du bruit

OUI au maintien de milliers de places de travail

OUI à la sauvegarde du climat et de l'environnement

OUI à l'EURO 2008 et au tourisme suisse

www.ffw.ch

FONDATION FRANZ WEBER & HELVETIA NOSTRA

Case postale, 1820 Montreux

TEL. 021 964 24 24/37 37, FAX 021 964 57 36

ffw@ffw.ch



Editorial

Franz Weber, rédacteur en chef

Chères lectrices, chers lecteurs

Mon éditorial se résume, en vue de la votation du 24 février, en une seule et unique supplique :

Votez oui !

Votez oui dans l'intérêt primordial de notre pays !

Votez oui à la préservation de nos plus beaux sites !

Oui à notre tourisme !

Oui à notre environnement !

Oui à la sauvegarde des régions menacées par l'incompréhension et l'arrogance d'une minorité obtuse.

Franz Weber

Coordonnées bancaires pour dons:

CCP No 18-6117-3,
Fondation FRANZ WEBER, 1820 Montreux
IBAN CH31 0900 0000 1800 6117 3

OU

Landolt & Cie., Banquiers, Chemin de Roseneck 6,
1006 Lausanne, Konto Fondation Franz Weber
IBAN CH22 8768 8023 0450 0000 1

Préférez le E-Banking

Impressum

Editeur: Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra

Rédacteur en chef: Franz Weber

Rédaction: Judith Weber, Walter Fürspreh, Vera Weber, Dr. Frédéric Jaquemard, Alike Lindbergh

Mise en page: Vera Weber

Impression: Ringier Print Adligenswil AG

Rédaction, Administration: Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse),

tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 57 36. E-mail: ffw@ffw.ch – Site internet: <http://www.ffw.ch>

Abonnements: Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux,

Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37

Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

Suisse

Le bruit des jets militaires

OUI à l'initiative Franz Weber

>> 4

Société

Un parcours initiatique

La vie a-t-elle un sens ?

>>20

JFW plus

Le soleil décline

Un conte de Franz Weber

>> 22

Les lecteurs ont la parole

>> 25

GrandV – la palette végétarienne

>> 30

Ligne de mire

L'effondrement des abeilles peut-il conduire à un effondrement global dans l'alimentation ?

Chez nous aussi, l'effondrement des abeilles a commencé. Si ces insectes éminemment utiles et indispensables disparaissent, c'est une crise alimentaire sur le plan mondial qui menace.

>> 14



Abeille domestique (apis mellifera)

Erratum :

La photo publiée pages 2 et 18 du Journal Franz Weber **no 82** n'est pas celle d'une abeille mais d'un **faux bourdon**



L'initiative populaire fédérale **CONTRE LE BRUIT DES AVIONS DE COMBAT À RÉACTION DANS LES ZONES TOURISTIQUES**

sera soumise au vote populaire le 24 février 2008.

Nous dévoilons ici la vérité sur cette initiative :

Pas question d'abolir nos Forces aériennes !

OUI au renforcement du secteur touristique et
de ses places de travail !

Contre la guerre du bruit imposée à la population suisse!

- * Le concept de stationnement des jets de combat sur les seuls aérodromes de Payerne, Meiringen et Sion a conduit à une situation infernale pour les habitants et pour l'environnement.
- * La santé et le bien-être de la population sont directement menacés.
- * Les jets de combat nuisent gravement à l'environnement et à l'écosystème.
- * Ils contribuent à dégrader l'équilibre du climat, déjà terriblement malmené.
- * En Valais et dans l'Oberland bernois, le tourisme, l'hôtellerie, la restauration et le commerce local souffrent fortement de leurs nuisances.
- * L'économie régionale est pénalisée et les communes voient leurs rentrées fiscales diminuer, par suite de la perte de valeur des biens immobiliers.
- * L'armée dépense plus d'un demi-milliard de francs par an (660 millions) pour faire voler des machines extrêmement bruyantes et polluantes – alors qu'elle pourrait s'y prendre autrement pour assurer la sécurité de l'espace aérien.

Il y a plus de risques qu'un avion de chasse s'écrase sur une zone habitée que la Suisse soit la cible d'une agression militaire étrangère

Ce qui est faux - ce qui est vrai

Aux contre-vérités de nos adversaires, nous opposons la vérité.

Sécurité

FAUX

"Si l'initiative de Franz Weber passe, la sécurité de l'espace aérien ne sera plus garantie, car les pilotes ne pourront plus s'entraîner".

CE QUI EST VRAI

L'entraînement avec des jets militaires reste possible dans toutes les régions et saisons non exploitées par le tourisme de détente. L'entraînement avec des hélicoptères, les avions Pilatus PC et des drones ne subit aucun entravement.



Le Pilatus PC 21 peut assurer le service de la police aérienne



Faux

L'argument choc du conseiller fédéral Schmid: "Si l'initiative de Franz Weber passe, la sécurité de l'espace aérien ne sera plus garantie, car plus aucun entraînement ne sera possible

Vrai

Si l'initiative passe, les vols d'entraînement des Forces aériennes ne seront pas interdits mais réduits au strict nécessaire et mieux répartis

Place économique suisse

FALLACIEUX

Si la sécurité de l'espace aérien n'est plus garantie, c'est la renommée de la place économique suisse qui en souffrira".

CE QUI EST VRAI

D'abord, la menace d'un conflit armé, qui nécessiterait l'engagement intensif des forces aériennes, est infime. Ensuite, en organisant les exercices des jets de combat différemment, mais tout aussi efficacement à partir d'un plus grand nombre d'aérodromes, la renommée de la place économique suisse ne souffrirait aucun préjudice.

Economie régionale

FALLACIEUX

L'armée apporte des emplois aux régions concernées et contribue à leur essor économique".

CE QUI EST VRAI

Par ses aérodromes, l'armée offre certes des places de travail. Mais leur nombre reste infime, en regard de la totalité de l'emploi dans les régions concernées. Par exemple, les 150 places de travail de l'aérodrome de Sion représentent le 0,2%

de l'emploi en Valais central. A Meiringen, l'aérodrome militaire emploie 100 personnes. Les nuisances des jets de combat causent bien davantage de pertes d'emplois et affectent sérieusement l'économie du tourisme.

Suppression de l'armée

FALLACIEUX

Si les forces aériennes sont menacées, c'est l'armée tout entière qui finira par disparaître".

CE QUI EST VRAI

L'initiative contre le bruit des jets de combat dans les régions touristiques n'est pas dirigée contre l'armée, mais contre ses excès, qui peuvent lui faire perdre la sympathie dont elle jouit dans la population.

Régions touristiques

FALLACIEUX

"Qu'est-ce qu'une région touristique ? En Suisse, il n'y a aucune définition précise des régions touristiques".

CE QUI EST VRAI

Une région est touristique, lorsque elle vit principalement



du tourisme, lorsque le tiers de ses habitants en tirent leurs revenus. Ce sont les cantons qui, dans le cadre de l'application, détermineront ces zones, tout en prenant en considération les besoins des Forces aériennes et les besoins des populations concernées et de leur environnement.

Franz Weber agit par égoïsme

FAUX

"Franz Weber a déposé son initiative pour servir les intérêts de 'son' Grand Hôtel Giessbach".

CE QUI EST VRAI

Le faux prétexte du Grandhôtel Giessbach, magnifique témoin du XIXe siècle sauvé par Franz Weber d'une démolition certaine, est parmi les coups bas des adversaires de l'initiative.

Ils assèment que Franz Weber en serait le propriétaire, ce qui expliquerait selon eux le lancement de l'initiative. Franz Weber précise et répète qu'il n'est pas propriétaire de Giessbach et qu'il n'en retire aucun profit personnel.

Ils occultent intentionnellement que Giessbach a été sauvé grâce à la souscription de plus de 60'000 personnes qui, à l'époque, ont répondu à l'appel de Franz Weber. Parmi eux... le commandant de corps Walter Knutti, commandant des Forces aériennes suisses, qui est un fan de Giessbach !

Franz Weber est antimilitariste

FAUX

"Avec son initiative, Franz Weber agit en antimilitariste et veut la dissolution de l'armée".

CE QUI EST VRAI

Enfant, Franz Weber a vécu la période de la 2e Guerre mondiale en direct, à Bâle. Il sait ce que signifie un conflit armé. Il a le plus profond respect pour l'institution qu'est l'armée et pour ses soldats. Franz Weber est convaincu que la Suisse doit disposer d'une armée efficiente.

Franz Weber fait de l'anti-américanisme primaire

FAUX

"Nos avions de combat sont d'origine américaine. En demandant l'interdiction de vol, en temps de paix, dans les régions touristiques, Franz Weber fait de l'anti-américanisme primaire".

CE QUI EST VRAI

L'initiative soumise au peuple le 24 février n'est pas dirigée contre l'armée. Pas davantage qu'elle vise l'origine de nos avions de combat. La question n'est pas là. Un jet de combat d'aujourd'hui, qu'il soit européen, français, suédois ou américain fera toujours le bruit d'un jet de combat.

Le 24 février 2008, dans l'intérêt supérieur de la Suisse, il faut voter
OUI à l'initiative de Franz Weber
« contre le bruit des avions de combat à réaction »!

L'initiative de Franz Weber dérange énormément.
C'est bien la preuve que quelque chose ne joue pas !

Quelques chiffres-clés

- 130 décibels (dBA) : bruit d'un avion de combat F/A-18 au décollage en bordure de l'aérodrome (équivalent au seuil de la douleur pour l'oreille humaine)
- 75 décibels (dBA) : bruit d'un Airbus A 320 au décollage, à 500 mètres de la piste
- 1 sur 10 : proportion des vols dépassant le plafond sonore autorisé à Meiringen
- 230 jours : nombre de jours d'exercices de jets de combat à Meiringen en 2008
- 6 semaines : en 2008, nombre de semaines pendant lesquelles Meiringen ne subira pas le bruit des jets de combat
- 500 litres de kérosène / minute : consommation d'un jet de combat F/A-18 au décollage (en post-combustion)
- 122'000 tonnes ou 160 millions de litres : consommation de kérosène des jets de combat par année
- 379'000 tonnes de CO2 : rejet des jets de combat par année (soit l'équivalent de ce que produit le transport de 632'000 passagers sur le trajet Paris – New York)
- 130 millions de francs : facture du carburant pour les jets de combat, par année
- 660 millions de francs : coût de fonctionnement des forces aériennes, par année
- 0,2 % : proportion des postes de travail à l'aérodrome de Sion (150 places), par rapport au total de l'emploi en Valais central
- 33'000 : nombre de personnes employées par le tourisme en Valais
- 215 millions de francs : dévalorisation du parc immobilier de Sion et environs
- plus de 1 million de francs : perte fiscale de la petite commune de Hasliberg en 2007
- 3,5 à 4 milliards de francs : facture probable de l'acquisition d'un nouveau jet de combat, pour remplacer les Tiger

Si l'initiative contre le bruit des jets de combat est acceptée...

Dans son message du 13 septembre 2006 sur l'initiative, le Conseil fédéral dit clairement : *«L'initiative populaire 'Contre le bruit des avions à réaction dans les régions touristiques' n'est ni impossible à réaliser sur le plan juridique, ni inapplicable sur le plan pratique.»*

Si l'initiative est acceptée, la Confédération et le Département de la défense (DDPS) devront enfin agir et trouver des solutions en consensus avec le peuple. Trop souvent déjà, ils ont passé par-dessus le peuple comme dans le récent ordre «des armes chargées» ou en concluant secrètement accords et partenariat avec l'OTAN, dont les pilotes s'exercent à la guerre dans notre pays neutre (et ont accès à nos installations de défense).

L'acceptation de l'initiative serait le début de discussions intenses lors de l'élaboration de la loi d'application par le Parlement. Comme le texte de l'initiative contient des notions qui doivent encore être définies juridiquement, telles que «zones de détente touristiques» ou «en temps de paix», la Confédération, les cantons et l'Armée devront s'asseoir autour d'une table afin de définir précisément quand, où et comment il sera permis de voler. Il s'agira pour la Confédération de préciser le champ d'application de l'initiative et, pour les

cantons, de définir les régions. La Confédération et les cantons veulent d'une force aérienne, mais devront également œuvrer dans le sens de l'initiative. Ils définiront ainsi des zones d'exercice aussi grandes que possible, mais devront assurer néanmoins la meilleure protection de la population contre les effets nocifs et dommageables.

Une nouvelle cohabitation

En même temps, il faudra s'interroger sur la nécessité factuelle, sur le sens et le non-sens de certains exercices et dégager de nouvelles options qui rendront enfin possible une cohabitation de l'aviation militaire et de la vie civile et cela dans toutes les régions habitées.

Il sera inévitable de repenser l'ensemble du contrôle aérien et du dispositif de défense. De nouveaux moyens seront à envisager ainsi que la ferme probabilité de réouverture de deux ou trois aérodromes militaires actuellement fermés. Cela favoriserait la création de nouvelles places de travail alors que la réduction de 15 à 3 aérodromes avait provoqué la suppression de 1800 emplois. L'armée doit réorganiser ses exercices et ses interventions et les limiter au strict nécessaire en temps de paix, ce qui aura un impact positivement mesurable sur la population et l'environnement.

Fin de l'état de guerre en temps de paix

En temps de paix, les avions de combat assurent avant tout un service de police de l'air et surveillent l'espace aérien suisse. Hans-Ulrich Ernst, fondateur du Centre genevois en matière de politique de sécurité et ancien secrétaire général de l'EMD écrit dans un article paru dans le «Bund» du 23 janvier 2008 : *«Il ne peut plus être sérieusement question de cas d'agression. Les services de renseignement militaires eux-mêmes, qui ne s'égarent pas à interpréter les intentions ennemies, mais estiment le potentiel de risques, ne parviennent plus aujourd'hui à identifier aucun agresseur militaire. Ni non plus depuis la troisième dimension, aérienne.»* Et plus loin : *«Aucun avion de combat, aucun drone de reconnaissance, aucun missile de croisière ne peut s'approcher de la Suisse sans que le réseau de surveillance aérienne de l'OTAN ne le détecte. Reste le scénario absurde de l'OTAN qui se muerait en agresseur ou que la Suisse, dans une compréhension fondamentaliste de la neutralité, couperait tous ses échanges d'information avec l'OTAN et l'Autriche. Aujourd'hui et dans un avenir prochain, il ne peut donc s'agir que de missions de police de l'air.»*

Or, ces missions-là, précisément, d'autres avions, bien moins bruyants et polluants que les FA 18 et les F5 Tiger, peuvent les remplir sans problèmes. Déjà, l'acquisition d'avions à hélice PC-21, selon



le DDPS parfaitement aptes à assurer le service de police de l'air, est prévue. L'acceptation de l'initiative obligerait le DDPS à changer d'optique, c'est-à-dire à s'éloigner d'un scénario «attaque/défense» improbable pour en venir à un plan réaliste de contrôle et de prévention.

OUI à l'initiative populaire «Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques» le 24 février 2008!



Renforcer le secteur du tourisme – garantir des places de travail

Le bruit et les atteintes à l'environnement sont désastreuses pour les régions touristiques et nuisent à leur développement économique. Les aérodromes militaires se trouvent justement dans des parties du pays qui vivent en grande partie des revenus du tourisme. Si celles-ci ne sont pas en mesure de garantir tranquillité et délassement aux touristes, ils iront ailleurs. Au détriment de l'emploi dans ces régions où, à l'exemple de l'Oberland bernois, une place de travail sur trois dépend du tourisme.

Pas d'exercices dangereux dans l'espace aérien suisse

Afin d'assurer une surveillance efficace de l'espace aérien suisse, des vols d'exercice sont indispensables. Il faut cependant en finir avec les modèles hérités des dernières guerres mondiales. Plus de la moitié des engagements des avions de combat à réaction se basent sur le scénario d'un affrontement plus qu'improbable avec des appareils ennemis du même type. A cela s'ajoute l'autorisation de survol à basse altitude accordée aux avions de combat allemands dans les vallées de l'Oberland. Avec, pour conséquence, l'augmentation du

risque d'accidents graves comme l'a démontré le crash d'un Tornado à réaction de la Luftwaffe, le 12 avril 2007. L'initiative interdit ce type d'exercices dangereux et inutiles.

L'adoption de l'initiative ne remet pas en cause la sécurité de l'espace aérien

Renoncer à la majeure partie des vols d'avions de combat à réaction ne porte aucunement atteinte à la sécurité du transport aérien au-dessus de notre pays. La police de l'air est aussi utile que nécessaire et il sera toujours possible, à l'avenir, de s'assurer que les avions qui survolent notre territoire empruntent les couloirs qui leur sont dévolus. Pas besoin cependant d'avoir recours à l'engagement de jets coûteux et bruyants, d'autres appareils peuvent se charger tout aussi efficacement de cette mission. L'initiative vise seulement à empêcher les simulations de combats aériens hautement improbables.

Protéger la santé des riverains

Assister à une distance de 100 mètres au décollage d'un avion de combat à réaction expose à un bruit de l'ordre de 125 décibels, encore renforcé par

l'écho que renvoient les parois rocheuses. Pour l'oreille humaine, le seuil de la douleur se situe entre 120 et 140 décibels. Un tel vacarme a des effets gravissimes pour l'ouïe et la santé. Les enfants régulièrement exposés au bruit développent ainsi des comportements agressifs et voient leurs facultés d'apprentissage diminuées. Les riverains d'aérodromes militaires ne doivent plus être exposés à de tels risques.

Protéger l'environnement

Les avions de combat à réaction décollent avec 7200 litres de kérosène, déjà consommés après une demie heure de vol. Si ce gaspillage de carburant se poursuit, nous ne parviendrons jamais à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à lutter efficacement contre le réchauffement du climat. Par ailleurs, les avions à réaction dispersent chaque année des dizaines de milliers de tonnes de composés chimiques toxiques et de particules fines dans l'environnement. Une nature intacte est un bien précieux à protéger à tout prix. Et une des conditions essentielles d'un tourisme florissant.

**Dans l'intérêt
supérieur de la
Suisse, il faut
voter OUI à
l'initiative de
Franz Weber**

L'envers du décor?

Nous sommes, nous les Suisses, un peuple vaillant. Le monde entier le sait, et c'est bien ainsi que les choses doivent demeurer. Notre armée doit disposer des derniers équipements high tech, elle doit être opérationnelle dans un laps de temps minimum et, de plus, être compatible – donc en mesure de collaborer – avec les forces armées de l'OTAN. C'est pourquoi nous avons besoin d'une force aérienne de choc.

Voici pourquoi nous ne possédons pas de sous-marins

Nous n'hésitons pas à investir des sommes considérables pour défendre notre neutralité et notre indépendance. Des milliards tous les ans et, périodiquement, un gros réajustement des équipements pour de nouveaux dispositifs. Tantôt ce sont des chars d'assaut, tantôt des super-hélicoptères, des fusils d'assaut, des avions, des équipements radar pour l'aviation, des canons lourds – et, si au lieu d'être limités à notre seul rôle de peuple de marins d'eau douce, nous avions accès à la mer – on aurait certainement des sous-marins, des destroyers et des porte-avions à ajouter à la liste.

Une armée cherche sa vocation

Mais où peut bien mener le chemin de l'armée ? Comment se présentent les menaces actuelles, et sont-elles

identiques à celles de demain ? La direction de l'armée semble être aussi perdue que la situation est incertaine. Bien que la stratégie de nos forces armées soit dirigée clairement vers la défense d'ennemis extérieurs, on est en droit de se questionner sur la nature même de ces ennemis. Ainsi, l'armée s'oriente de plus en plus vers des actions appelées «en faveur de la paix» à l'étranger, vers l'aide en cas de catastrophe dans notre pays et vers des interventions subsidiaires au service de la police ou des forces de sécurité. En font partie la protection au WEF ou la sécurisation de l'EURO 2008, tout comme la protection des ambassades étrangères ou d'installations dites sensibles telles que les centrales nucléaires.

Les forces aériennes battent-elles bientôt de l'aile?

Mais soyons concrets: somme toute, notre armée se porte on ne peut mieux, elle s'occupe essentiellement d'elle-même. Tout va pour le mieux ? Nous avons les fusils les plus récents qui, témoins d'une réelle mobilisation, demeurent jusqu'à nouvel ordre, dans les maisons des soldats. Les forteresses et les bunkers sont pour la plupart désaffectés, les canons lourds ne sont utilisés plus qu'occasionnellement. Le matériel de l'armée est bazarde dans des magasins pour amateurs avertis. Même les chars de combat LEO II, jadis l'orgueil des officiers, ont été victimes des mesures d'économie ; la moitié de l'effectif somnole

dans des abris, préservée des dégradations du temps, et tout le monde préfère ne pas évoquer le sujet. Et puis il y a les jets de combat, fiers étendards et symbole par excellence d'une solide présence militaire. Tous les jours au-dessus de nos têtes, bruyants, polluants, splendides. Il s'agit de conserver la souveraineté de l'espace aérien en temps de guerre, d'opérer au plus vite sur les lieux de crise, d'agir comme police de l'air et en tant que tel d'être prêt à contrôler les envahisseurs, mais aussi d'appuyer les actions de l'armée de terre – voilà, en plus des missions d'exploration, les tâches des forces aériennes. Cependant, les généraux d'aujourd'hui estiment que la force aérienne actuelle bat de l'aile ; par conséquent, les avions les moins récents sont réformés, et il en faut de nouveaux, car les F/A 18, ces jets rapides et puissants, ne suffisent plus pour défendre efficacement la petite Suisse qui risque d'être menacée par un trou dans la défense aérienne. Donc, les choses vont devenir rapidement sérieuses – on songe au remplacement d'une partie des appareils volants.

Mais comment un tel projet monstre se déroule peut-il ? On parle tout de même de milliards, financés par le contribuable. Une évocation rapide d'un scénario d'acquisition, quelque part en Europe, devrait éclairer le citoyen ordinaire sur ce chapitre:

Il était une fois dans un petit pays...

Morvénie, un petit pays vail-

lant. Une partie de ses avions de combat se fit désuète, et des nouveaux appareils, acquis plus tard, plus dangereux et toujours utilisables, on n'en eut prétendument pas assez. Dans le temps, il pouvait arriver quoi que ce soit, on était armé et prêt. Mais les années passant, tous les voisins s'étaient équipés d'avions les plus modernes ou avaient augmenté le potentiel militaire des anciens. Certains firent voler les mêmes machines M que le petit pays de Morvénie, certes, mais ils en possédèrent des centaines. D'autres avaient misé sur les TS, plus vulnérables et exposés aux crashes, mais cela ne fit aucune différence, vu le grand nombre d'avions en service. D'autres encore avaient acheté leurs avions de combat auprès de la plus puissante des nations militaires, ce qui put s'expliquer par le désir bien légitime de s'appuyer sur un plus grand que soi, alors que d'autres voulaient préserver leur indépendance et avaient leurs propres projets de développement en cours. Mais toute l'attention fut portée sur la construction d'avions par l'ennemi le plus dangereux, à l'Est, d'où sortirent des usines des avions de combat toujours plus nouveaux, plus effroyablement dangereux – prêts à tomber par centaines sur la petite Morvénie et ses voisins. Dans ce petit pays, justement, on commença à discuter ouvertement des besoins en nouvelles machines, ce qui attira l'attention et l'intérêt des constructeurs d'avions du monde entier. Car tous savaient que le petit pays, s'il achetait, n'achèterait pas de la camelote, et les vendeurs s'apprêtaient à présenter les modèles d'avions les plus récents et leurs systèmes de radars com-

patibles, les bombes et les missiles.

Des offres alléchantes

Des groupes d'armement puissants, appuyés par leurs gouvernements, se lancèrent dans la course. Les premiers furent ceux qui vendaient les M, munis de leur projet complémentaire très en vue appelé R qui, bien qu'en phase d'achèvement, fut déjà annoncé comme diablement prometteur. Dans le grand Nord, les prototypes des nouveaux J firent leurs preuves; dans le Moyen Orient, une nation proposa des F, testés au combat et munis d'un potentiel de combat augmenté; quelques pays eurent un projet commun E en préparation, mais capable de voler dans quelques années seulement. Lorsque finalement la superpuissance présenta ses offres, ses propres F et FC, les choses se corsèrent véritablement, car le grand ennemi de l'Est entra en scène à son tour, et – on eut de la peine à y croire – les S et les MG furent tout à coup disponibles aussi. Le soudain intérêt que pouvait susciter ce petit pays de Morvénie provoqua la surprise générale, car sa puissance militaire était insignifiante, sa puissance d'achat en revanche considérable.

Palaces et jets privés

C'est ainsi qu'on vit défiler dans le petit pays les marchands d'armes et les émissaires des plus grandes nations d'armement, arrivant dans d'énormes jets privés, disposant de budgets confortables de frais professionnels pour courtiser les acheteurs naïfs et honnêtes, et les grands guerriers décorés d'étoiles. On dina dans des palaces, en agréable compagnie, on invita à des déjeuners d'affaires dans les meil-

leurs restaurants, et plus d'un compte bancaire s'en trouva brusquement gonflé, plus d'un bijou ou manteau de fourrure furent offerts aux épouses de généraux ou de fonctionnaires. Mais ce qui intéressa plus que tout les experts en acquisitions et les guerriers de Morvénie, ce furent les foires internationales d'armement et les shows aériens. C'est là que l'on marchandait, joua, flirta dans des stands hermétiquement protégés pour obtenir les faveurs des responsables du petit pays. Des vols gratuits les emmenèrent dans les ateliers de fabrication des grands pays pour y visiter des prototypes, effectuer des tests en vol ou les observer, parler métier avec les militaires les plus gradés et passer des soirées de princes agrémentées de présence féminine élégante.

Issue programmée d'avance

La presse militaire se mit, elle aussi, à exulter, car des commandes notables d'annonces, bien que liées à des désirs pudiquement chuchotés de relations publiques, firent rêver les éditeurs. Et l'industrie de l'armement du petit pays se mit à frotter les mains en envisageant les affaires juteuses de compensation qui allaient arriver dans le sillage des achats d'avions. Car une chose était sûre : si le petit pays achetait, la nation vendeuse allait devoir acquérir des produits du petit pays dans les proportions de la vente réalisée – autrement la population du petit pays ne donnerait jamais son accord à cet achat à hauteur de milliards.

Savoir qui finalement allait emporter la mise n'était pas si important, pour autant que des vices cachés ne viennent gâcher la transaction. Et ce

qui devait arriver, arriva. Les M proposés par l'un des voisins se révélèrent être défailtants de leur système de missiles, et on constata que l'on ne pouvait guère attendre son amélioration. En réalité, il était écrit d'avance qu'on achèterait plus tard et en contrepartie chez ce fournisseur le nouveau système global de radars. Heureusement, les deux premiers J du grand Nord s'écrasèrent – ce qui dispensa les responsables d'inclure sérieusement ces machines dans les procédures d'examen. De toutes façons, dans cette affaire, l'absence d'une puissance économique vraiment notable à l'arrière plan aurait pu compliquer passablement les affaires de compensation. Attendre d'autres développements aurait été politiquement difficile, car on avait fait bien comprendre au peuple morvénique que le danger de demeurer sans nouveaux avions était vraiment grand, et que ce danger augmentait au fur et à mesure que le temps passait. Les machines proposées par l'ennemi de l'Est furent rapidement qualifiées de magouille politico-stratégique – qui aurait osé faire confiance à des partenaires d'affaires de cette provenance ?

Le vainqueur se célèbre soi-même

Ainsi il ne resta qu'une seule machine, un modèle déjà un peu désuet du FC, conçu par le plus grand fabricant d'armement au monde, rompu à toute épreuve, muni de nombreuses options techniques et de généreuses promesses de collaboration. Les vainqueurs levèrent les verres dans des soirées chics, derrière des portes rembourrées : les vendeurs et les émissaires du petit pays, les marchands d'armes habitués aux grosses

provisions, les généraux enfin totalement acquis à la cause et leur entourage obséquieux. Et le peuple? Il a dit oui à l'achat. Il fut inondé de rapports d'expertises et de détails techniques, fasciné par des shows aériens époustouflants, impressionné par des démonstrations de durabilité, des perspectives stratégiques et des appels à la mobilisation contre tout adversaire imaginable, et gavé d'informations jusqu'à totale incompréhension. De plus, s'entendaient dire sans cesse les braves citoyens, la chose était quasiment gratuite, allait provoquer un véritable boom économique grâce aux affaires de compensation, et refuser l'achat équivaldrait à ne pas s'identifier à son pays, bref, friserait la trahison.

Et c'est ainsi qu'ils balayent le ciel de Morvénie à coups de mugissements et de bruits assourdissants, promettant la sécurité, tonitruant et crachant du poison.

Heureusement que chez nous, ça ne se passe pas comme ça ...

Evidemment, ça ne se passe pas du tout comme cela, chez nous, en Suisse. Personne chez nous ne se laisse séduire et manipuler, et les cols étoilés sont incorruptibles – nous ne vivons pas dans une république bananière ! Tout est transparent chez nous, des comités parlementaires sont aux aguets et la Commission des finances et le Conseil fédéral veillent. Les scandales que certains se croient permis de faire ressortir des ténèbres – ce n'est que du défaitisme qui chercherait à nous dégoûter de cet achat d'avions neufs qui pointe à l'horizon... pas vrai ?

ERM (Nom de l'auteur connu par la rédaction)

L'heure des interpellations

Celui qui accède à de hautes fonctions au sein d'une nation, découvre de dangereux secrets qu'il devra assumer désormais. La connaissance de troubles manigances au nom de la raison d'Etat, «pour le bien du peuple» ou «pour le bien de la Nation» ne cesse de peser sur les chefs d'Etats et les membres des gouvernements même lorsqu'ils s'adressent à la Nation, visage festivement épanoui, ou lorsqu'ils reçoivent le bouquet de bienvenue à la sortie d'avion.

Le Conseiller fédéral Schmid, lui aussi, traîne son content de secrets. Lui aussi «ne doit pas tout dire au peuple», aussi sincère qu'il apparaisse face à ses FA 18, aussi paternellement amical qu'il soit lorsqu'il explique à ses compatriotes que l'acceptation de l'initiative contre le bruit des chasseurs à réaction serait la mort de l'aviation militaire.

Il ne peut pas dire la vérité. C'est donc aux citoyens engagés qu'il incombe de poser des questions qui pourraient conduire à la vérité ou pour le moins à une part de vérité.

La question, par exemple, de savoir si tout n'était pas faux dès le départ, si l'achat des FA-18, surdimensionnés pour notre petit pays, n'était pas une erreur qui allait inévitablement nous contraindre à commettre d'autres erreurs.

De savoir en vérité si ce n'est pas l'achat pour des milliards du plus cher, du plus raffiné, du plus compliqué des avions de combat qui a contraint l'armée à des diminutions et des compressions funestes d'une part, et à des surdépenses énormes et imprévues, d'autre part.

Des «mesures d'économie» ont imposé la fermeture de Dübendorf et de onze autres aérodromes militaires – ce qui a conduit à la concentration de tous les effets destructeurs du trafic des jets de combat sur seulement trois régions particulièrement sensibles et a rendu nécessaire un aménagement à coups de centaines de millions de l'aérodrome de Meiringen en tant que place de stationnement des FA 18.

Le choix de ce lieu pour un tel monstre qui ne fut pas conçu pour nos vallées alpêtres ni pour notre climat, était-il vraiment le bon? En fait, le stationnement de Meiringen, pour des «raisons de sécurité», oblige les FA 18 à décoller en postcombustion, une difficulté imprévue qui, à elle seule, entraîne une gigantesque consommation supplémentaire de carburant, double la pollution et rend le bruit insupportable.

L'extraordinaire complexité technique des FA 18 contraint les pilotes à un entraînement ininterrompu, à des

manoeuvres quotidiennes, heure par heure, car ils ne peuvent manquer l'une des milliers de commandes et de manipulations, ce qui impose à nos régions de stationnement – qui sont en même temps nos plus beaux lieux touristiques de repos – un climat de guerre en temps de paix.

Cette obligation à un entraînement ininterrompu contraint notre armée à produire des raisons et des justifications à ces vols d'entraînement encombrants et pollués. Elle doit inventer pour les avions de combat des tâches qui pourraient être assumées tout aussi bien par d'autres avions, moins belliqueux. Elle doit se trouver des «ennemis» et agiter le drapeau de «l'urgence du risque».

Elle est contrainte d'entretenir, dans cette paix de l'Europe pacifiée, une crainte latente de guerre au sein de la population. N'est-ce pas en référence à cette «menace actuelle» la raison des nouvelles dispositions concernant la garde armée, fusil chargé ?

Elle est contrainte de brandir la menace de la perte de souveraineté et de la neutralité... Mais le Conseil fédéral n'aurait-il pas déjà, en 1996,

La colonne que personne ne lit

bradé notre neutralité avec l'entrée de fait dans l'OTAN, à l'insu du peuple ?

Le funeste achat des trente-quatre FA 18 Hornet nous oblige aujourd'hui à une réactualisation technique qui coûtera près d'un milliard.

D'autres questions surgissent encore : Ne serons-nous pas, étant donné notre dépendance totale du producteur et fournisseur de ces engins (équipement, pièces de rechange, entretien), conduits impérativement à l'achat des jets de guerre les plus sophistiqués et les plus chers, c'est-à-dire les FA 18 Super Hornet, lorsqu'il s'agira de remplacer les Tiger ?

Et le fait qu'il s'agira d'adapter à coups de millions les cavernes de Meiringen, trop petites de 50 cm pour abriter ces nouveaux monstres de l'air, y changera-t-il quelque chose ?

La petite voix de la colonne que personne ne lit



Hotelierverein Brienz
3855 Brienz



Brienz, fin janvier 2008

Chers Hôtes,

High Noon en Suisse, faillite des Forces aériennes suisses, destruction de la sécurité suisse, tels sont les titres qui dominent les médias cette semaine.

La Société des hôteliers de Brienz souhaiterait vous informer brièvement de sa prise de position ferme et sérieuse depuis quatre longues années dans la question incontournable du bruit des avions de chasse FA 18. Les hôteliers de Brienz vous prient de leur consacrer un moment de votre temps précieux afin de vous expliquer le problème auquel nous, gestionnaires du tourisme, sommes confrontés.

Voici un court résumé du point de vue des milieux touristiques des régions où se situent des aérodromes militaires (Meiringen et Sion).

1. Le Conseil fédéral a décidé pour des raisons d'économie que 12 des 15 aérodromes militaires existants devaient être soit fermés soit reconvertis et que l'ensemble des manœuvres aériennes à but sécuritaire devaient être concentrées sur trois aérodromes militaires seulement : Unterbach-Meiringen, Payerne et Sion.
2. Au cours des dernières années, l'armée suisse a réformé une partie des anciens avions pour les remplacer par des FA 18, sans doute les jets plus bruyants au monde.
3. Selon le Département de la Défense (DDPS), les chasseurs Tiger encore en service seront remplacés soit par des FA 18, ou des Eurofighter, soit par d'autres machines à réaction bien plus bruyantes.
4. Au décollage à Unterbach-Meiringen, le bruit du FA 18 est mesuré entre 115 et 125 décibels; à Brienz et au-dessus de nos tranquilles lacs alpestres, le bruit atteint encore les 102 à 105 décibels. Vous pouvez donc imaginer à quel point ce bruit est terrifiant.
5. La version officielle du DDPS, selon l'Observatoire de la pollution par le bruit, ne serait que de 70 décibels au niveau de la piste et de 50 à 55 au-dessus de Brienz (de véritables avions chuchoteurs, donc!)
6. Le décollage d'un FA 18, comme amplement démontré, est cinq fois plus bruyant que celui d'un Tiger et l'atterrissage 30 fois plus bruyant!
7. Pour des raisons de sécurité vu l'exiguïté de la vallée, les décollages du FA 18 doivent se faire avec post-combustion.
8. De surcroît, Brienz abrite dans sa région la place de tir Axalp. Pour un seul décollage, une machine exécute huit carroussels au-dessus du lac de Brienz pour faire ses tirs d'exercice. Un bruit sans fin.
9. Et pour comble, les combats de notre armée de l'air doivent se dérouler au-dessus du lac de Brienz sur ordre de Bruxelles.

Hotelierverein Brienz
3855 Brienz



10. Ainsi que nous avons pu l'apprendre par la chute d'un Tornado dans la région Stechelberg/Jungfrau, des accords ont été signés entre le DDPS et divers pays, autorisant des avions étrangers à survoler nos montagnes dans le cadre de tests et d'entraînements. A aucun moment le DDPS n'a informé la Commission de sécurité du Conseil national, ni celle du Conseil des Etats de ces accords.
11. Il y a des années déjà, la Société des hôteliers de Brienz avait invité le DDPS à se rallier à l'idée de «faire six de trois», c'est à dire de réactiver trois aérodromes et de répartir l'insupportable bruit entre six places d'armes au moins. Le problème aurait trouvé ainsi sa solution.
12. D'autre part, la Société des hôteliers demanda une trêve touristique pour la durée de la Haute saison pendant laquelle aucun vol de FA 18 ne pourrait avoir lieu, épargnant ainsi la région du terrifiant écho répercuté dans les étroites vallées.
13. Le professeur Muller, expert en tourisme de l'Université de Berne, ainsi que la Société suisse des hôteliers, la Société des hôteliers de l'Oberland Bernois et Tourisme suisse ont soutenu notre demande de réaménagement des places d'aviation. Nous mettons volontiers à disposition des copies de cette correspondance.
14. Pour leur part, les autorités des communes voisines et leur organisme touristique ont demandé une réduction de l'impact des FA 18, une trêve touristique et une nouvelle répartition des places d'armes. Sans résultat.
15. L'armée assure environ 120 places de travail (1,5%) directement liées à l'aérodrome militaire de Meiringen. Pour sa part, le tourisme garantit en gros 60% des emplois dans la région. Des emplois aujourd'hui en péril.

Chers hôtes, au vu de ce qui précède vous comprendrez qu'il ne s'agit pas ici de la suppression de l'armée mais bien d'une cohabitation du tourisme et de l'armée. Des officiers supérieurs de l'armée sont aussi de l'avis que la Suisse devrait disposer d'au moins cinq à six aérodromes militaires. L'obstination, hélas, entrave un aménagement absolument nécessaire.

Le Conseiller national Amstutz, pour sa part, a déposé une motion, signée par 72 Conseillers nationaux, demandant que le stationnement des chasseurs à réactions soit réexaminé et adapté.

Aidez-nous afin que nos hôtes de Suisse et d'ailleurs, proches ou lointains, ne nous tournent pas le dos, mais choisissent au contraire notre région unique pour des vacances à la fois calmes et riches en divertissements.

Votez OUI en faveur de l'initiative Franz Weber afin que le DDPS réalise l'adaptation urgente et nécessaire du concept de stationnement des chasseurs à réaction et garantisse la sécurité de la Suisse, des événements sportifs et du WEF.

Nous vous remercions pour le temps que vous nous avez consacré et pour le précieux soutien que vous nous apportez.

Traduit de l'allemand par la rédaction
du Journal Franz Weber

HOTELIERVEREIN BRIENZ

Hansjörg Imhof, Präsident

La téléphonie mobile est-elle coresponsable de la disparition des abeilles?

■ Daniel Favre

Différentes causes peuvent être avancées pour expliquer l'effondrement des abeilles

Dans l'article « Alerte pour les abeilles et autres butineurs » qui a paru dans le numéro 82 du Journal Franz Weber, il a été évoqué le fait que la disparition des insectes butineurs, en particulier les abeilles, pouvait être imputable, entre autres, aux organismes génétiquement modifiés (OGM), aux pathogènes (acariens, coléoptères, frelons), à la malnutrition des abeilles (disparition des haies, monocultures céréalières, chute de la biodiversité, gestion des sols) ou encore aux épandages d'insecticides (Gaucho, Regent). Une hypothèse a été également faite au sujet des substances volatiles émises par les plantes, substances qui pourraient jouer le rôle de signaux de communications avec d'autres plantes ou insectes : du fait de la sélection de ces plantes, d'usage d'insecticides ou de manipulations génétiques, de nouvelles molécules pourraient être émises par ces

plantes et perturber le comportement des insectes butineurs.

La disparition des abeilles est devenu un thème d'actualité : dans l'émission de la Télévision Suisse Romande (TSR) « Mise au point »

du dimanche 8 juillet 2007 intitulée « Peur sur les ruchers », le scientifique Jean-Daniel Charrière de la station de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux nous parle surtout des pathologies à virus ou à bactéries qui seraient responsables de l'ef-

fondrement observé chez les abeilles. Mais dans ce reportage de la TSR, on nous parle également des champs électromagnétiques des antennes de téléphonie mobile et des téléphones portables, champs qui pourraient être responsables de l'hécatombe des abeilles. Le journaliste affirme ensuite péremptoirement que "les études au sujet des OGM, des pesticides et des téléphones portables ne sont pas très concluantes".

Comment peut-on affirmer cela, alors que des études scientifiques indiquent clairement que les champs électromagnétiques émis par les téléphones mobiles ainsi que des antennes de téléphonie mobile pourraient fort bien participer à l'effondrement des abeilles ?



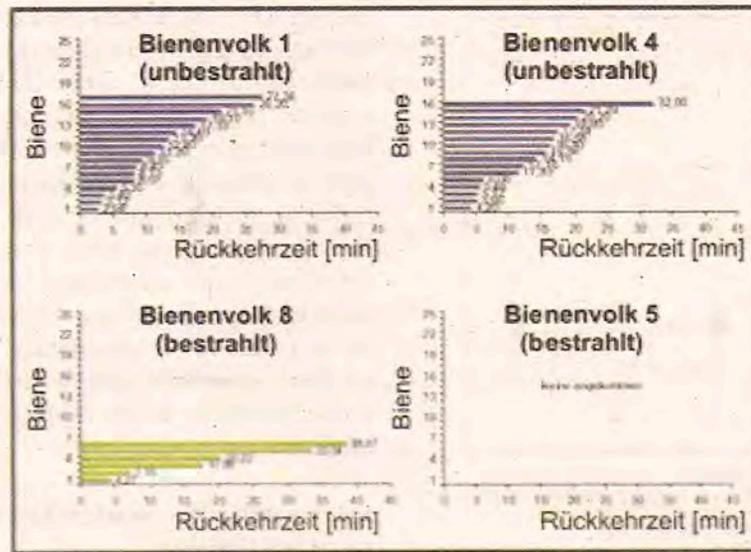
Abeille domestique (*apis mellifera*)

Il y a deux, trois décennies seulement, les abeilles bourdonnaient par milliers autour d'un pommier en fleurs, Aujourd'hui, elles ne sont plus qu'une vingtaine !

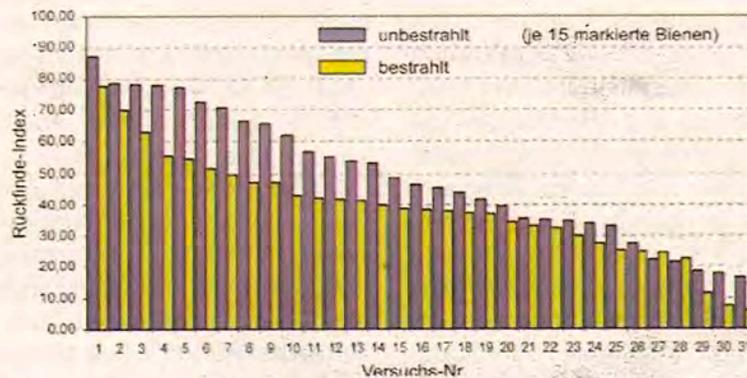
Les champs électromagnétiques pourraient être mis en cause dans l'effondrement des abeilles.

Un groupe pionnier dans l'étude des effets des champs électromagnétiques sur les insectes, les abeilles en particulier, est celui du Professeur Hermann Stever à l'Institut d'Informatique de l'Université de Koblenz-Landau en Allemagne. Avec ses collaborateurs de l'Institut des Sciences environnementales et de l'Institut des sciences et des sciences de l'éducation de cette même Université, les chercheurs ont effectué des expériences pertinentes montrant l'effet non-thermique des champs électromagnétiques sur l'abeille domestique *Apis mellifera carnica*.

Dans une étude pilote datant de 2005 et intitulée « Verhaltensänderung unter elektromagnetischer Exposition » (Changements de comportement sous exposition électromagnétique), les scientifiques ont placé une station de base de téléphonie DECT (Digital Cordless European Communications ; fréquence d'émission 1900 MHz, puissance moyenne 10 mW, puissance maximale 250 mW, fréquence de pulsation 100 Hz) dans le sol de ruches apicoles, station de base qui permettait une liaison avec des téléphones portables. Les allers-retours des abeilles (30000 à 40000 par ruche) ont été mesurés avec un appareillage automatique BeeScan, ainsi qu'avec un marquage manuel des abeilles. Une ruche sans station de base a été employée comme contrôle. Le 7 juillet 2005, le retour des abeilles à la ruche a été mesuré entre 12 h 10 et 12 h 55 avec des conditions de température et de climat identiques pour toutes les ruches. Il



Les abeilles soumises aux champs électromagnétiques d'une station de téléphonie dans la ruche (les deux graphiques du bas, « bestrahlt ») sont en nettement moins grand nombre à rentrer à la ruche que les abeilles non-irradiées (les deux graphiques du haut, « unbestrahlt »), et elles mettent plus de temps pour cela (« Rückkehrzeit », temps de retour). Dans un cas d'une ruche irradiée, aucune abeille marquée partie butiner n'est revenue durant les 45 minutes du comptage (Bienenvolk 5) ! Ces résultats sont consultables ailleurs en anglais.



Différences significatives dans le temps de retour à la ruche entre les abeilles irradiées (bestrahlt) et non irradiées (unbestrahlt) : plus l'index de retour (Rückfindex) est élevé, plus le nombre d'abeilles rentrant à la ruche est élevé. Lors de chaque essai, il y a moins d'abeilles irradiées qui rentrent à la ruche que d'abeilles non irradiées. Ces résultats sont également consultables ailleurs en anglais.

est apparu que le nombre d'abeilles revenant à la ruche non soumise à la station de base de téléphonie, durant les 45 minutes du comptage, était significativement plus grand que le nombre d'abeilles revenant aux ruches ayant une station de base : ce sont 40% des abeilles non irradiées et marquées qui sont revenues, tandis que ce ne sont

que 7% des abeilles irradiées et marquées qui ont été de retour après le vol. De plus, le temps de retour des abeilles était significativement plus long pour les abeilles irradiées que pour les abeilles non irradiées.

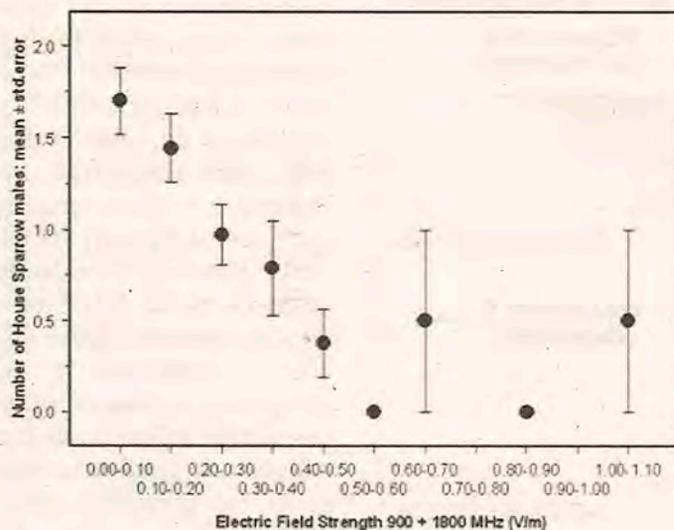
Dans une étude de suivi publiée en 2006 par ces mêmes chercheurs et intitulée « Ver-

haltensänderung der Honigbiene *Apis mellifera* unter elektromagnetischer Exposition » (changement de comportement de l'abeille mellifère *Apis mellifera* sous exposition électromagnétique), les ruches ont été cette fois-ci séparées avec des barreaux de métal dense et isolées les unes des autres de façon irrégulière pour compenser certaines influences indésirables. La distance de vol des abeilles a également été réduite à environ 500 mètres afin que les abeilles aient pratiquement toutes la même chance de trouver facilement une source de nourriture. Les résultats ont montré une différence statistiquement significative au sujet du nombre d'abeilles rentrant à la ruche : il y en a moins qui reviennent dans les ruches soumises à la station de base de téléphonie.

Un effet des champs électromagnétiques sur d'autres animaux également ?

Les abeilles ne sont semble-t-il pas les seules à devoir pâtir de l'influence des champs électromagnétiques de la téléphonie mobile. En effet, les moineaux et les cigognes blancs semblent également diminuer en nombre à cause de cette influence.

Dans une étude scientifique intitulée "Un effet possible des radiations électromagnétiques des stations de base de téléphonie mobile sur le nombre de moineaux domestiques (*Passer domesticus*)", les chercheurs Joris Everaert et Dirk Bauwens ont montré un effet possible de l'exposition à long terme au rayonnement électromagnétique de basse intensité des stations de base des téléphones mobiles sur le nombre de moineaux



Plus le champ électrique est élevé (Electric field strength), moins il y a de moineaux mâles (number of house sparrow males). Le champ électrique (en Volts par mètre) est ici la représentation du champ électromagnétique induit par les antennes de téléphonie mobile.

communs pendant la saison de reproduction. Cette étude a été effectuée dans six zones résidentielles en Belgique. Plus particulièrement, la variation géographique du nombre de mâles de moineaux domestiques de petites tailles a été analysée dans 150 endroits dans ces six secteurs en fonction du rayonnement électromagnétique des stations de base d'antennes relais. Il est ressorti de cette étude que la variation spatiale du nombre de moineaux communs mâles a fortement diminué et était sensiblement liée à la puissance des champs électriques des bandes de fréquences dans la gamme des 900 et 1800 mégahertz et de la somme de ces bandes (Tests- Chi carré et critères AIC- $P < 0.001$). Ces observations ont été semblables dans chacun des six secteurs d'étude, en dépit des différences, parmi ces secteurs, entre le nombre d'oiseaux et le niveau des rayonnements électromagnétiques. L'exposition à long terme à des niveaux plus élevés des rayonnements affecte négati-

vement l'abondance et le comportement des moineaux domestiques dans la nature.

Des résultats similaires sont observés avec la diminution des cigognes blanches soumises à des champs électromagnétiques de la téléphonie mobile. Cela a été démontré par le chercheur Alfonso Balmori dans l'article scientifique intitulé «Possible Effects of Electromagnetic Fields from Phone Masts on a Population of White Stork (Ciconia ciconia)».

Les effets possibles des ondes électromagnétiques sur la santé, la reproduction et le comportement ont pu être mis en évidence chez d'autres animaux : chez les animaux de rente (« Die Auswirkungen elektromagnetischer Felder von Mobilfunksendeanlagen auf Leistung, Gesundheit und Verhalten landwirtschaftlicher Nutztiere : Eine Bestandsaufnahme »), chez les veaux (« Das Verhalten von Milchrindern unter dem Einfluss elektromagnetischer Felder »), chez les sou-

ris (« RF radiation-induced changes in the prenatal development of mice »), chez les poulets (« Influence of the electromagnetic field of the mobile phones on chickens embryo, to the evaluation of the dangerousness after the criterion of this mortality »), ainsi que chez les rats (« Nerve cell damage in mammalian brain after exposure to microwaves from GSM mobile phones »).

Le requiem seulement pour les abeilles ?

Dans son article intitulé «Requiem pour nos abeilles», Dominique Guillet insiste sur l'agonie de nombreux autres insectes pollinisateurs ; les bourdons, les papillons et les abeilles sauvages sont par exemple également gravement menacés de disparition; D. Guillet écrit : « dans une étude de Biesmeijer, la diversité des abeilles sauvages a chuté de 52 % en Angleterre et de 67 % en Hollande et ce en l'espace de 20 années. L'Europe comptait auparavant 2500 espèces d'abeilles sauvages. Quant aux papillons, en Belgique, par exemple, leurs populations ont chuté de 75 à 100 %, en 25 années. A l'échelle de l'Europe, certaines études estiment que 45 % des espèces de papillons sont menacées d'extinction ». Alors, l'effondrement n'est-il que pour les abeilles, dont la valeur marchande en terme de pollinisation peut être estimée à 300 millions de francs par année ? (cf. reportage télévisé de la TSR « peur sur les ruchers »). Les autres insectes ne devraient-ils pas être également étudiés et leur disparition n'est-elle pas aussi alarmante que celle des abeilles ?

Qu'en est-il de l'influence des champs électromagné-

tiques de la téléphonie mobile sur l'être humain ?

Le site internet EMFacts Consultancy fondé par Don Maisch en 1994 est dédié à l'étude des radiations électromagnétiques sur la santé humaine. Il a recensé 750 publications scientifiques indépendantes concernant l'influence des champs électromagnétiques sur la santé. Environ 57% de ces études montrent des effets biologiques non thermiques (pas nécessairement à des niveaux significatifs), tandis que 27% de ces études ne montrent pas d'effet.

Le site français Next-Up donne également des informations pertinentes au sujet des champs électromagnétiques sur la santé.

N'y a-t-il que les antennes de téléphonie mobile qui soient mises en cause ? Ô que non ! Les téléphones portables eux-mêmes sont une source importante de rayonnements électromagnétiques ! Mais quels sont ces rayonnements ? Où peut-on trouver des indications à leur sujet ?

L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) a publié en 2005 un fascicule relatif à l'électrosmog dans l'environnement, document dans lequel nous apprenons qu'une Ordonnance contre le rayonnement non ionisant (ORNI) est entrée en vigueur le 1er février 2000. Il y est également écrit que le champ d'application de l'ORNI se limite aux sources d'émission stationnaires (lignes électriques, stations de transformation, chemins de fer, ainsi que les émetteurs de téléphonie mobile, radiodiffusion ou radars); les installations telles que les téléphones portables

ne sont pas couvertes par l'ORNI. N'est-ce pas troublant, surtout lorsque l'on sait que les valeurs limites d'immission pour la densité de flux magnétique ne devraient pas dépasser 200 nanoTesla pour la fréquence de la téléphonie mobile, qui est de 900 MHz-1,8 GHz ??

Retrouve-t-on des valeurs d'immission de champs électromagnétiques pour les téléphones portables dans ce document de l' OFEFP ? Que nenni !!! Tout ce que l'on trouve, ce sont des indications pour toutes sortes d'appareils d'usage courant, comme les sèche-cheveux, les rasoirs électriques, les perceuses, les scies électriques, les aspirateurs, les radio-réveils, les téléviseurs, etc. Mais de télé-

Appareils électriques utilisés à la maison

Appareil	Champ magnétique (en μT)		
	à une distance de 3 cm	à une distance de 30 cm	à une distance de 1 m
Sèche-cheveux	6-2000	0,01-7	0,01-0,3
Rasoir électrique	15-1500	0,08-9	0,01-0,3
Perceuse	400-800	2-3,5	0,08-0,2
Scie électrique	250-1000	1-25	0,01-1
Aspirateur	200-800	2-20	0,1-2
Machine à laver	0,08-50	0,15-3	0,01-0,15
Sèche-linge	0,3-8	0,1-2	0,02-0,1
Fer à repasser	8-30	0,1-0,3	0,01-0,03

Appareils de cuisine

Appareil	Champ magnétique (en μT)		
	à une distance de 3 cm	à une distance de 30 cm	à une distance de 1 m
Cuisinière électrique	1-50	0,15-8	0,01-0,3
Four à micro-ondes	40-200	4-8	0,25-0,5
Réfrigérateur	0,5-2	0,01-0,3	0,01-0,3
Machine à café	1-10	0,1-0,2	0,01-0,3
Mixeur plongeant	60-700	0,6-10	0,02-0,3
Toaster	7-20	0,06-1	0,01-0,3

semblent s'obstiner à ne fournir que des normes et des valeurs basées sur le champ électrique (en Volts par mètre), et non sur le champ électromagnétique (en Tesla ou en Gauss) qui est pourtant bien celui qu'il faudrait considérer pour un téléphone portable... Mais une recherche fastidieuse a permis de trouver ce joyau : dans le journal Bioelectromagnetics 2005,

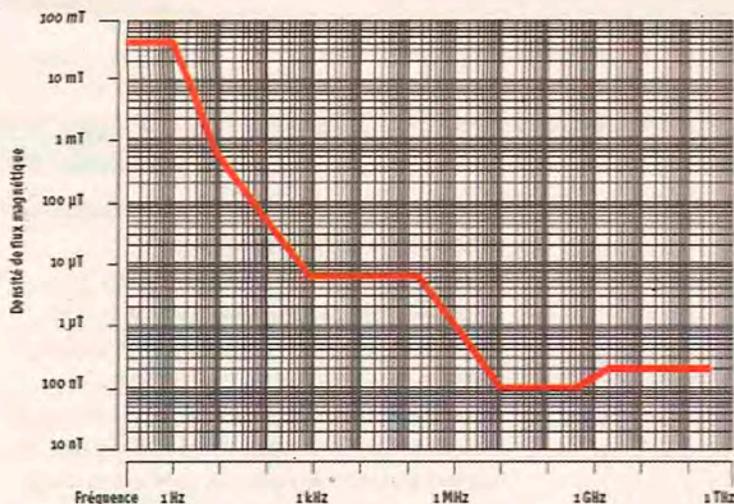
Appareil	Champ magnétique (en μT)		
	à une distance de 3 cm	à une distance de 30 cm	à une distance de 1 m
Radio-réveil	3-60	0,1-1	0,01-0,02
Couverture chauffante électrique	jusqu'à 30		
Téléviseur	2,5-50	0,04-2	0,01-0,15
Écran TCO	0,2 (50 cm)		
Chauffage électrique au sol	0,1-8		
Radiateur	10-180	0,15-5	0,01-0,25

"Appareils usage courant" et "appareils usage courant 2". champs magnétiques de divers appareils d'usage courant. Où est le téléphone portable ??

4700 nanoTesla jusqu'à 74800 nanoTesla pour différentes conditions et modèles de téléphones portables. Selon la table des valeurs d'immission ci-dessus, ne faudrait-il pas que les téléphones portables ne dépassent pas une valeur d'émission électromagnétique de 200 nanoTesla, pour des fréquences de la téléphonie mobile de 900 MHz à 1,8 GHz ? Les télépho-

nes portables ne rayonnent-ils ainsi pas de 23 à 374 fois trop ??? Pourquoi ces informations ne sont-elles pas disponibles pour le public ? Il est vrai que l'on ne peut pas ouvertement critiquer le symbole parfait de l'idolâtrie technologique de masse si facilement...

Daniel Favre, Dr. phil.nat. apiculteur amateur.



Densité de flux électromagnétique (en nano, micro et milli Tesla) en fonction de la fréquence (en Hz, kHz, MHz, GHz et THz). Par exemple, il ne faudrait pas dépasser 6 à 7 microTesla pour une fréquence de 1 kHz, ou bien 100 nanoTesla pour une fréquence de 10 ou 100 MHz.

phones portables : point ! L'information relative aux valeurs d'émissions électromagnétiques (en microTesla) des téléphones portables est extrêmement difficile à trouver, puisque les opérateurs de téléphonie mobile, les constructeurs de téléphones portables et les pouvoirs publics

nous trouvons aux pages 125 et 126 un article émanant de l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich intitulé « Assesment of ELF magnetic fields from five mobile handsets » (mesure des champs électromagnétiques de cinq appareils de téléphonie mobile). Les valeurs mesurées vont de

E-Field	Phones				
	Motorola Turnport	Siemens A50	Nokia 3310	Sony Ericsson T68	Sony Ericsson T610
Pulse Height on Front Side 5mm from Surface [μT]	4.7	7.5	14.6	6.1	4.9
Pulse Height on Back Side 5mm from Surface [μT]	29.5	31.9	33.7	29.5	28.1
Pulse Height on Front Side Extrapolated to 0mm [μT]	8.3	12.4	19.3	8.3	11.7
Pulse Height on Back Side extrapolated to 0mm [μT]	52.8	35.1	66.1	74.8	56.3

« champs électromagnétiques téléphones mobiles ». Texte : Valeurs des émissions électromagnétiques de cinq téléphones portables du commerce (Valeurs en microTesla ; 1 μT = 1 microTesla = 1000 nanoTesla).

Liens pour article sur la mort des abeilles

- 1: <http://agbi.uni-landau.de/materialien.htm>
- 2: http://agbi.uni-landau.de/material_download/elmagexp_bienen_05.pdf
- 3: <http://www.next-up.org/pdf/bp20070404dasgrossebienensterben.pdf>
- 4: http://www.next-up.org/pdf/ICRW_Kuhn_Landau_study.pdf
- 5: http://agbi.uni-landau.de/material_download/elmagexp_bienen_06.pdf
- 6: http://www.next-up.org/pdf/preprint_IAAS_2007.pdf
- 7: Electromagnetic Biology and Medicine, 26: 63–72, 2007
- 8: Electromagnetic Biology and Medicine, 24: 109–119, 2005
- 9: www.vetline.de/first_site.htm?id=235794&p=dpt_2003_11_0850.pdf
- 10: Prakt Tierarzt 2002; 83 (3): 260 - 267
- 11: Bioelectromagnetics. 1997;18(6): 455-61.
- 12: Radiat. Biol. 2003, 5, 541–544
- 13: <http://www.alerte.ch/etudes/slaford.php> et <http://www.elektrosmognews.de/salfordjan2003.pdf>
- 14 : <http://www.libertterre.fr/gaiasophia/agriculture/pollinisateurs/requiem01.html> et <http://storage.canalblog.com/18/89/54872/14996982.pdf>
- 15: <http://www.emfacts.com/>
- 16 : <http://home.scarlet.be/~tsf94646/001/sources.htm>, <http://home.scarlet.be/~tsf94646/001/index.htm> et <http://home.scarlet.be/~tsf94646/001/documents/EMF%20&%20Health%20-%20Over%20900%20Studies%20.pdf>
- 17: <http://www.next-up.org/intro3.php>
- 18: <http://www.bafu.admin.ch/php/modules/shop/files/pdf/phpbHTvw1.pdf>
- 19: <http://bioelectromagnetics.org/bioem2005/bioem2005-abstracts-large.pdf>

Je commande un abonnement du Journal Franz Weber à CHF 20.–

 Allemand

 Français

 Pour moi personnellement

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

NPA et localité: _____

 Comme cadeau pour (dans ce cas, veuillez remplir les deux cases d'adresse s.v.p.)

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

NPA et localité: _____



Intrépide, indépendant, sans compromis dans la défense de la vérité et passionnant !

* Comme son éditrice la Fondation Franz Weber, le JOURNAL FRANZ WEBER est à l'avant-garde de la défense des animaux et de la nature, à l'avant-garde de la protection du patrimoine culturel et historique.

* Mais le JOURNAL FRANZ WEBER va plus loin. Il s'empare de sujets tabous, que personne d'autre n'a le courage de toucher. Il met en lumière des faces cachées de la société, de la politique, de la science, de la spiritualité.

* Le Journal pose des questions - gênantes parfois, provocantes, « naïves » ; il secoue l'indifférence, il regarde dans les coulisses et derrière les façades, invite à la réflexion et à une vision supérieure. Il peut aussi choquer, comme tout ce qui est vraiment anticonformiste.

* Si vous êtes lectrice ou lecteur du JOURNAL FRANZ WEBER, c'est que vous avez l'esprit ouvert. Vous êtes prêt à lire ce que vous ne lirez nulle part ailleurs. Des choses qui dérangent, qui bouleversent, qui vous incitent à la méditation, vous poussent à l'action.

* Le JOURNAL FRANZ WEBER est un point de rencontre d'opinions libres, une plate forme du dialogue par excellence.

Je désire devenir membre donateur de la Fondation Franz Weber et verse CHF 40.– (ou plus). Dans ce prix, le Journal Franz Weber est compris. Veuillez m'envoyer votre bulletin de versement.

Talon à retourner à: FONDATION FRANZ WEBER, Case postale, CH-1820 Montreux. Ou abonnez-vous sur notre site Internet: www.ffw.ch



Testament en faveur des animaux



Notre travail est au service de la collectivité. Pour pouvoir poursuivre ses grandes oeuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc. Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alour-

dira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

Exonération fiscale La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits des impôts dans la plupart des cantons suisses.

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament:

«Je lègue à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux, la somme de Fr. _____» peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

1. Le testament manuscrit doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu,

la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:

«Testament:
Par la présente, je lègue la somme de Fr. _____ à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux».

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une personne de confiance qui le gardera précieusement.

2. Si le testament est rédigé chez le notaire, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

3. Les personnes ayant déjà rédigé leur testament peuvent, sans nécessairement changer celui-ci,

rajouter à la main:

«Complément à mon testament:
Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr. _____ à titre de legs.
Lieu et date _____
Signature _____»
(Le tout écrit à la main).

Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.

Comptes

FONDATION FRANZ WEBER

CH-1820 Montreux
CCP 18-6117-3
(bulletin de versement rose)

Banque Landolt & Cie

Chemin de Roseneck 6
1006 Lausanne

Comptes «Legs» de la Fondation Franz Weber



Renseignements FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

La Vie ... un parcours initiatique!

■ Alike Lindbergh



Écris ce qu'est l'âme ! (Léonard de Vinci)

Qui de nous ne s'est jamais interrogé sur le sens de la vie ? Qui de nous ne s'est demandé même - au moins une fois - si elle avait un sens ? Et si elle en a un, où nous mène-t-il ?

Nous nous posons rarement la question lorsque nous sommes heureux, nous contentant de savourer la vie, mais, devant les horreurs partout présentes dans le monde, confrontés à la douleur, au vide de certaines existences, et à l'absurdité apparente de certains événements, qui de nous ne s'est demandé : « Pourquoi ? ». A quoi tout cela sert-il ? Pourquoi tant de souffrances, tant d'efforts, tant de larmes et de cris, mais aussi pourquoi tant d'amour donné, tant de bonne volonté opi-

niâtre, tant d'énergie dépensée ?... POURQUOI ?

Quoi qu'il nous advienne, surtout quand c'est un malheur, la plupart des humains se posent ce terrible POURQUOI qui interpelle l'Inconnaissable, l'Infini, l'Invisible... Qui de nous n'a senti alors, fût-ce fugacement, un vertige qui ressemblait à l'horreur du vide en même temps qu'une évidence : nous ne sommes que des grains de sable balayés par les souffles d'une Éternité qui nous est incompréhensible. Au regard des galaxies, nous semblons n'être rien, nous, les êtres vivants de la petite planète Terre. Alors... pourquoi existons nous, et pourquoi chacun de ceux qui partagent le souffle mystérieux de la vie ressent-il sa vie comme une chose

importante, nécessaire, significative, alors que, justement, il n'en comprend pas la signification ?

Pourquoi suis-je moi et pas un autre ? Pourquoi suis-je ici et non là ? Pourquoi suis-je en vie ?

La réponse se trouve en nous, mais beaucoup d'entre nous n'en sont pas conscients, alors qu'elle détermine tous nos choix. Ce qui est tragique, c'est que, pour beaucoup d'humains il n'y a pas de réponse, rien que le vide. C'est peut être pour cela que l'homme est la plus angoissée des créatures, la plus instable, la plus dangereuse aussi pour lui-même et les autres, répétant sans cesse la même erreur légendaire : cueillir les fruits de l'arbre de la science, plutôt que d'accepter les règles de la Nature, qui ne peut se tromper puisqu'elle est l'Équilibre et l'Harmonie. La Nature ne connaît pas le néant : l'inutile, l'absurde, en sont absents. Tout y est utile, et même indispensable, y compris la mort qui nourrit d'autres vies...

Les animaux ont la sagesse innée de ne rien exiger de Dieu (ou de la Nature, c'est la même sublime entité) et de ne rien demander d'autre à la vie que de la vivre. Lorsqu'on les observe, on constate qu'ils ont tous une saine tendance à toujours être

prêts pour la joie de vivre, qui est déjà une réponse en soi. Je suis convaincue d'ailleurs que leur merveilleuse intelligence émotionnelle leur apporte la connaissance que notre orgueilleux intellect est incapable de nous donner.

Il serait plus vrai, plus sain aussi, sans aucun doute, plutôt que de tourner et retourner d'angoissants « pourquoi » dans notre cerveau, de ressentir le sens profond de la vie, et les liens qui la relient aux structures de l'univers, à travers les moyens subtils de notre animalité. Car les réponses sont là, au centre de nos émotions, dans l'endroit hypothétique (puisque'il n'a rien à voir avec l'organe du même nom) que nous avons appelé notre « cœur », là où frémit une âme dont nous ne pouvons pas davantage prouver scientifiquement l'existence et que, pourtant, nous savons être l'Essentiel de notre individu : qui, en effet, n'a senti que quelque chose habite son corps, et que c'est ce « quelque chose » qui est l'essence même de son « moi » ?

Parce que j'ai eu la chance, que je considère de l'ordre de la Grâce, d'avoir un jour vécu « une expérience de mort approchée », les « raisons » de notre vie sur terre m'apparaissent peut être plus clairement qu'à d'autres. Le temps, aussi, qui, soit nous polit comme une œuvre d'art, soit nous brise comme une ébauche ratée, m'a démontré je crois un certain nombre de vérités que j'aimerais en toute amitié partager avec mes lecteurs. Je n'ai certes pas la prétention de détenir la réponse, mais, peut être, les éléments de réponses trou-

vés au long de mon parcours où ramassés sur les rives accueillantes de la Mort, auront-elles un intérêt pour vous ? Je le souhaite, car c'est eux qui m'ont donné la sérénité que je voudrais partager avec d'autres.

Tout d'abord, cependant, avant d'emprunter l'invisible chemin de l'âme, examinons une dernière fois une simple évidence très cartésienne, bien sûr, chaque être vivant a une raison d'être : celle d'assurer, avec l'ensemble de tous les autres vivants, l'équilibre miraculeux de la vie terrestre. C'est la seule certitude, mais elle est magnifique.

Bien que microscopique et périssable, chaque cellule n'a-t-elle pas son rôle à jouer dans l'ensemble des cellules qui forment notre corps ? Si infime ou relative que soit notre importance individuelle, nous faisons de même partie du grand corps de la Terre et en assurons la cohésion. Tout comme les cellules de notre organisme nous pouvons nous reproduire ou disparaître, proliférer anarchiquement ou assumer sagement notre rôle, mobiliser des défenses, ou être sacrifiés. Mais nul ne peut prétendre que nous ne faisons pas partie de la Terre, n'y avons pas notre modeste tâche à assurer, brièvement ou longtemps, en harmonie avec le reste du monde vivant : seul l'orgueil humain peut s'insurger contre un destin à la fois si simple et si noble, le jugeant trop humble peut être pour une créature qui s'auto-déclare supérieure à toutes les autres. Quoi qu'il en soit, que notre égo en soit ou non froissé, telle est l'utilité de notre existence.



Toujours prêts pour la joie de vivre, les animaux !

Lorsqu'un malheur leur est infligé, certains sont révoltés, haineux, et s'y aigrissent, alors que d'autres s'y bonifient, et y découvrent l'épanouissement de la compassion, le bien-être du partage.

La vie semble bien être une éprouvette où est testée notre capacité à sortir de l'ébauche pour aller vers le chef d'œuvre, à tendre vers un état de l'âme qui nous sera nécessaire pour continuer le parcours dans la vie après la vie.

Que les épreuves nous laissent parfois pantelants im-

porte peu : notre âme s'y fortifie, s'y épure, ou s'y perd bien sûr... Qu'arrive-t-il alors ? je ne sais – mais je suppose qu'après rebrassage des données, l'initiation reprend.

Oui, je ressens la vie comme une expérience tendant au perfectionnement. Il est étrange et éclairant à cet égard que les suicidaires, qui aspiraient à mourir, lorsqu'ils reviennent d'une expérience de mort approchée, ne tenteront jamais plus de se suicider, alors que le monde de bienveillance intense qu'ils ont approché devrait



Les animaux ont la sagesse innée de ne rien exiger de Dieu (ou de la Nature, c'est la même sublime entité) et de ne rien demander d'autre à la vie que de la vivre

logiquement les y inciter... Non : ils reviennent avec en eux la certitude que le parcours n'est pas fini, que leur vie n'est pas arrivée à son terme, qu'ils seront prêts plus tard pour l'au-delà, ils reviennent rasséréné, continuer l'épreuve de la vie.

J'ai rencontré jadis un homme exquis qui s'appelait Jacques Iskander. Collaborateur de Coco Chanel avant la deuxième guerre mondiale, il fut déporté (parce que juif) dans un des pires camps de concentration allemand (Dachau, si je ne me trompe) Et là, dans les conditions les plus atroces, les plus révoltantes, le snob superficiel, l'homosexuel frivole passionné de fanfreluches, allait se dépasser. Il trouvait en lui la force sublime de faire rire aux larmes ses codétenus – et ses tortionnaires – toutes occasions faisant des pitreries, il passait peut-être pour un guignol sans cervelle aux yeux de certains, mais offrait aux autres le formidable remède du rire, tandis que, très discrètement, il partageait ou donnait aussi sa maigre pitance aux plus faibles. Porté par le bonheur d'aider autrui, il est revenu de l'enfer. Certes, sa santé s'était dégradée et il était fragile, mais déjà, il rayonnait de la lumière qui l'attendait. L'injustice et la cruauté avaient fait de Jacques un ange, prêt pour le grand voyage qui, j'en suis convaincue, lui fut familier : l'AMOUR, il le connaissait bien.

En apprenant à aimer, nous apprenons le langage de l'au-delà, l'Amour, qui sera aussi notre bagage et notre lumière.

A.L.

Le soleil décline...

Un conte de Franz Weber



Cette place que j'avais traversée maintes fois l'été, vivait dans mon souvenir par les ombres profondes de ses marronniers touffus, grands et petits, qui s'y dressaient en maîtres, et par la fontaine fredonnante, ornée de quelques gracieuses figurines, dont les bras relevés soutenaient une coupole. Des amoureux, parfois des enfants, parfois quelques vieilles femmes ou des clochards se partageaient les bancs. Lorsque je revins un jour de décembre sur cette même place, j'eus de la peine à la reconnaître. L'ombre s'était enfuie, les marronniers dénudés se dessinaient à l'encre de chine sur le ciel froid. La fontaine, dont la voix s'était tue, prenait plus d'importance, certes, sous l'absence glacée des feuillages, mais sa couleur verte dont je n'avais pas souvenir, tant elle s'était fondue, naguère, avec celles, triomphantes, de l'été, heurtait dans la nudité de l'heure. De même les bancs étonnaient par leur peinture trop brune. Malgré le voile morne de l'hiver, tout devenait trop cru, livré à une lumière brutale. Le charme de la place me semblait brisé.

Je partis désolé. Pourtant, au fur et à mesure que je m'en éloignai, elle s'insinuait lentement dans mon esprit, telle que je la vis, telle que je ne la vis pas. J'hésitai, fis demi-tour et revins sur mes pas, gravis l'escalier qui lui donne accès. Il n'y avait personne. Seuls, quelques pigeons picoraient sur le sol déjà verglacé. Je contemplai la fontaine et compris que son silence n'était que l'écho de la vie suspendue des arbres. Dans les peintures trop vives des figurines et des bancs, on sentait la même attente passagère. La place révélait son autre réalité.

En haut de la place, un immeuble de style romantique qu'un mur, recouvert de lierre, dissimulait à demi, m'attira. Je fis quelque pas, mais je glissai sur le verglas et tombai. Comme je me relevais, mon attention fut captée par la fenêtre d'une maison basse. Non que cette fenêtre offrit une ornementation particulière — elle était banale —, seulement elle révélait une autre fenêtre au fond d'une pièce. Et cette fenêtre-là s'ouvrait

sur le ciel. Une telle échappée, presque impossible au sein de la ville, est fréquente sur la " Butte ", surtout l'hiver. J'avoue : sans la morte saison je n'eusse point connu cette transparence du quartier qui me séduisait maintenant autant que son pittoresque. C'est alors que je vis un petit garçon, les mains dans les poches de son manteau, qui me considérait anxieux sous son bonnet de tricot. J'époussetais mon genou un peu douloureux.

- Ce n'est rien, lui dis-je.

Comme il m'observait toujours :

- Tu habites ici ? lui demandai-je.

Il fit non de la tête.

- Tu habites loin ?

Il acquiesça en silence.

Mais, le regard absent, l'enfant s'éloignait déjà et disparaissait dans une ruelle. Je me retrouvai seul en face de la maison romantique.

Un étroit escalier conduisait au jardin caché derrière le mur: Sur les volets verts, le givre semait des brillants. Je montai quelques marches pour visiter le jardin. Sur la terre glacée gisaient encore, voilées de gelée blanche, des feuilles que le vent d'automne avait délaissées. La maison demeurait silencieuse. Tandis que toutes les fenêtres étaient calfeutrées, une seule, qui donnait sur le rez-de-jardin, restait grand ouverte. Le courant d'air agitait les rideaux gris. " Qui brave ainsi le froid ? " pensai-je. J'eus haussai les épaules et regardai vers Paris qui reposait

dans une légère brume. Je retournai sur la place qui s'enveloppait des premières ombres du soir. La fontaine rêvait son silence. Les maisons fondaient lentement dans le crépuscule. Le froid cinglait, mais avant de partir, je voulais retourner dans le jardin. La fenêtre aux rideaux gris était toujours grand ouverte. Intrigué, mes yeux cherchaient à percer l'obscurité de la pièce, lorsque lentement, sans qu'une main apparût, les battants se refermèrent. Il me semblait que le rideau bougeait à l'intérieur, puis, toujours lentement, la fenêtre se rouvrit. A ce moment, au bas de la croisée, le visage du petit garçon pointa. Je crus à une plaisanterie et me mis à rire. Cependant, l'enfant demeurait sérieux et ses yeux me fixaient.

- Bonjour ! dis-je.

Il ne répondit pas, mais de son bras levé, il me jeta quelque chose qui roula sur les feuilles givrées. Je cherchai en vain. Lorsque je relevai la tête, la fenêtre était fermée. Désarmé, je redescendis l'escalier, traversai la place où d'anciens becs de gaz répandaient une lumière vétuste. Un balayeur jetait du sable, des passants emmitouflés me croisaient ou me dépassaient.

Le lendemain matin je revins de bonne heure sur la place. Un peintre, malgré le froid, travaillait assis devant son chevalet. Il portait des mitaines qui soulignaient ses doigts effilés. Sur son visage osseux, mal rasé, retombaient de longs cheveux gris qu'il relevait parfois d'un geste théâtral. Je m'approchai de lui, il ne sembla pas me remarquer. Je recon-

nus sur sa toile la fontaine et la maison romantique, bien qu'elles ne m'apparussent pas dans leur réalité coutumière. C'était plutôt leur présence intime qui prenait forme que leurs véritables contours. On eût dit qu'il peignait l'envers des choses. J'essayais de le complimenter, mais il demeurait froid et absent. Enfin, regardant au-dessus de sa toile, il dit :

- Le soleil décline.

Je ne saisis pas le sens de ces mots, car le ciel depuis l'aube était couvert et il n'était guère plus de neuf heures. Il secoua plusieurs fois la tête. Enfin je hasardai :

- Pardon, Monsieur, vous disiez ?

Comme s'il ne m'avait pas entendu, il contournait la fontaine. C'est alors que j'aperçus, venant de la rue montante, une femme à la démarche souple, les cheveux partagés en bandeaux plats. Elle fit signe de la main. Le peintre sursauta, démontra hâtivement son chevalet, serra pinceaux, couleurs et toile et courut à sa rencontre, puis disparut avec elle, main dans la main derrière les maisons.

Je ne sais pourquoi la vue de ce couple m'incita à rechercher la fenêtre aux rideaux gris et le silencieux bambin. Je pénétrai dans le jardin. La fenêtre était fermée, la buée rendait la vitre opaque. Des locataires entraient dans l'immeuble. J'eus honte de mon indiscrétion et me mis à déchiffrer attentivement une vieille plaque aux lettres usées. Un instant après, je me retournai. La buée, essuyée en un point de la vitre, encadrait maintenant le vi-

sage du petit garçon qui de nouveau me fixait. Je lui fis "bonjour" de la main. Il ne bougea pas. Je m'approchai. Il s'éloigna.

Comme je redescendais l'escalier, la femme aux bandeaux plats me croisa. Je m'effaçai contre le mur en la saluant, elle ne me remarqua même pas. Elle s'engagea dans le corridor dont elle laissa la porte ouverte. Je la suivis, poussé par la curiosité, montai l'escalier de l'immeuble. Personne. J'avais donc la certitude qu'elle habitait l'appartement du rez-de-jardin.

Chez moi, je ne parvins pas à me concentrer sur les livres initiatiques qui, Dieu le sait, étaient mes plus fidèles amis. Ma thèse sur le " Livre des Morts " venait mal. J'avais l'esprit ailleurs. L'après-midi, n'y tenant plus, je retournai sur la place. Les arbres se cherchaient dans le brouillard. La maison romantique s'envoilaient, puis se dévoilaient. Je passai devant la fontaine. Le sourire des figurines contrastait avec le brouillard qui s'évanouissait en buée sur la coupole. Ce contraste évoquait pour moi le clair-obscur de la vie. J'avancai vers le mur recouvert de lierre. Il avait un aspect fantomatique. Des passants, aux visages renfrognés, émergeaient du brouillard ou s'y enfonçaient. Je les regardais comme s'ils n'appartenaient pas à mon espèce. Quelque chose en moi aspirait à une lumière inaltérable. J'avais l'impression que dans la brume qui cheminait sur la place, une présence, vibrant à ma longueur d'onde, partageait mon attente. Mes yeux se posèrent machinalement sur la fontaine. J'y vis tout à coup (était-ce par-



ce que subitement l'atmosphère s'éclaircissait ?), appuyée contre le bassin, la femme que j'avais croisée la veille dans l'étroit escalier. Sur son visage se lisait une angoisse blême et communicative. Pendant que je la fixais, j'aperçus derrière elle le petit garçon qui s'accrochait à son bras, le serrait avec frayeur. Soudain, elle et l'enfant, les mains crispées, poussèrent un appel déchirant. Alors, je sentis ma bouche s'ouvrir et jeter à son tour des cris d'angoisse. Tout devenait noir devant mes yeux. Quand je revins à moi, un groupe de curieux me posait mille questions.

- La femme et l'enfant...

Je désignais la fontaine qui rêvait seule dans le brouillard moins opaque.

- Vous devriez vous faire soigner, me dit un vieil homme en secouant la tête.

Je lui répondis :

- Le soleil décline.

A ces mots, une femme s'en fut avec une exclamation de frayeur. Bientôt, l'attention des gens qui m'entouraient fut détournée par des clameurs qui venaient du haut de la rue. Un attroupement s'y formait. Je suivis le mouvement général.

- Il est mort.

- Vous entendez, hurlaient les femmes, il est mort, tué par une poutre !

Je me frayai un passage à travers la foule. Le peintre aux longs cheveux gris gisait, ensanglanté. A côté de lui, taché de sang et de plâtras, la toile qu'il avait peinte

le matin. Mon premier mouvement fut d'alerter la femme et l'enfant. Je courus, grimpai l'escalier, pénétrai dans le jardin pour frapper à la fenêtre. Celle-ci était grand ouverte. Une femme, à l'intérieur, nettoyait les vitres.

- Vite, vite ! Appelez la dame aux bandeaux et son petit garçon.

La femme se signa :

- Ne vous moquez pas. Vous savez bien qu'ils sont morts.

Je ne comprenais pas, je répétais :

- Vite, vite !

- Elle est morte depuis un an. Le petit aussi. Mais qui êtes-vous ? Que faites-vous dans ce jardin ? Vous n'avez pas vu qu'il est privé ?

A ce moment, une jeune fille arrivait en courant.

- Madame, un malheur est arrivé. Votre frère...

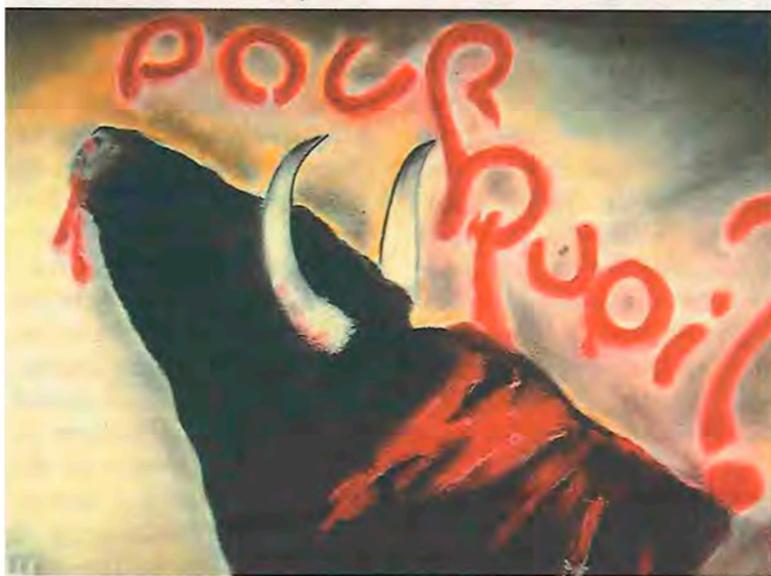
La femme courut, suivit la jeune fille.

Pendant que je remontais la rue, j'entendais devant les portes des groupes répéter :

- Depuis qu'il a perdu sa femme et son gosse dans cet épouvantable accident, on ne l'a pratiquement plus vu. C'est curieux, tout de même, qu'il meure exactement un an après, et aussi d'une mort brutale.

F.W.

Pas de Corrida pour les enfants!



Interdire la corrida aux jeunes

Le CRAC et plusieurs associations de protection animale demandent, en attendant l'abolition de la corrida, que les enfants et les adolescents n'aient plus accès aux arènes. Nombre de personnes impliquées dans la protection animale ou la protection de l'enfance avaient ces derniers mois envoyé un courrier postal au Président Sarkozy pour soutenir cette demande. Curieusement, ni le Président Sarkozy ni les ministres (Santé et Jeunesse, Justice, et Intérieur) interpellés par des parlementaires sur cette question n'ont pas encore émis de réponse publique. Le Président a chargé son chef de cabinet de leur répondre la semaine dernière par le courrier type. Ce courrier lapidaire du chef de cabinet du Président est en tout cas inacceptable en l'état. Le CRAC a dans l'immédiat fait parvenir à l'Elysée une réponse à ce courrier et pour-

rait prochainement inviter les internautes à une action.

Vous trouverez (ci-dessous), dans l'ordre, la lettre du chef du cabinet puis la réponse du CRAC.

*Pour le CRAC
Patricia Zaradny
Présidente du CRAC
www.anticorrida.com*

Chère Madame,

Le Président de la République m'a confié le soin de répondre à vos lettres. Vous avez saisi le Chef de l'Etat de votre souhait que la corrida soit interdite aux mineurs de moins de quinze ans.

La corrida est une tradition à laquelle sont attachés nos compatriotes dans certains territoires français. Ignorer cette tradition serait considéré par ces populations comme un affront et un déni de leur identité.

Nous ne pourrions faire évoluer la corrida sans l'adhésion de tous car opposer une

partie de la communauté nationale à l'autre serait la pire des politiques.

Je vous prie d'agréer, Cher Madame, l'expression de mes hommages.

Monsieur le Président,

Nous avons reçu un nombre impressionnant de courriers nous faisant part de la réponse que vous avez bien voulu donner par la voix de votre chef de cabinet Cédric Goubet au sujet de la présence des moins de quinze ans dans les arènes, les jours de corrida. Il se trouve en effet que nous préférons offrir comme références à nos jeunes d'autres modèles de courage et de bravoure que ceux proposés par cette partie de la population que vous ne désirez pas heurter.

Car enfin Monsieur le Président, comment expliquez-vous que sur 90% du territoire national les tueurs de taureaux (pas les danseurs de bourrée se réclamant d'une quelconque culture auvergnate) sont considérés comme des délinquants (art 521-1 du Code pénal, «Actes de cruauté ou sévices graves sur animaux») Pourquoi l'alinéa 7 de cet article est-il le seul et unique alinéa de l'ensemble du Code pénal français à instituer une exception au titre de tradition locale ? Est-ce là la logique régissant les lois d'une République une et indivisible ? Est-ce là l'affront et le déni de l'identité que de nommer un chat un chat, et un tortionnaire un tortionnaire ? Est-ce là la culture qu'au nom de la tradition vous laissez perdurer ? Vous nous dites qu'«opposer une partie de la communauté nationale à l'autre serait la pire des politiques». Mais vous ne faites rien d'autre en cautionnant une loi qui qualifie différemment le même acte de barba-

rie au sein d'un même Etat de droit. Ce sont les amateurs de corrida qui ont dressé des Français contre d'autres en important la corrida espagnole au mépris de la loi Grammont, et ce sont les promoteurs de la loi du 24 avril 1951 qui ont dressé des Français contre d'autres en introduisant la notion de tradition locale dans le Code pénal français. Ils sont près des trois-quarts de vos concitoyens à rejeter ces pratiques d'un autre âge. Est-ce là une partie seulement de la communauté nationale ? En résumé, est-ce là votre fameuse «politique de civilisation» ?

Interdire la corrida aux jeunes en pleine construction affective et psychique, en ces périodes de recrudescence de la violence (que par ailleurs vous dénoncez si justement) est un impératif sanitaire et social. Ce n'est pas pour rien qu'en Espagne, berceau et probablement tombeau de la tauromachie, la Catalogne – deuxième province du pays en terme de population – a déjà pris cette décision. Il n'y a eu que je sache ni émeute ni guerre civile. Devrions-nous moins nous soucier de notre jeunesse que les Espagnols ?

Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir reconsidérer votre position concernant la présence d'enfants en des lieux où la cruauté et la mort publiques sont érigées en éthique. Il en va de notre humanisme et de la crédibilité de la France, si prompte à donner des leçons de morale au monde entier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma profonde considération.

*Katherine Bourliascos,
Vice-présidente du CRAC*

Les lecteurs ont la parole

BRUIT DES JETS DE COMBAT

Demandez leur avis aux preneurs de son !

Les avions militaires en Valais ? C'est le cauchemar, vous voulez dire ! Quand ils décident de tourner, c'est insupportable. Demandez leur avis aux gens de l'audiovisuel, aux preneurs de son en particulier. C'est infernal de faire un tournage en Valais, quand ils volent. D'une part ils nous cassent la baraque en infligeant aux touristes des nuisances pas possibles, et ils nous la recassent une deuxième fois lorsqu'on veut faire des films pour montrer la beauté de notre région.

Ca me dérange personnellement quand je suis avec des clients, que je suis en train de leur montrer des petites fleurs et de leur faire faire silence pour écouter les oiseaux, et qu'ils viennent faire leur vacarme sur nos têtes. Surtout qu'aujourd'hui, la Suisse n'est pas menacée, on peut organiser la défense différemment. On n'est pas un pays en guerre, on n'est pas Israël ! Et d'autant plus lorsque tout le monde se préoccupe de la pollution et des changements du climat. On peut faire autrement que de griller du pétrole et de dilapider les deniers publics à faire voler ces monstres de nuisance que sont les F/A-18.

Un guide de montagne de Chandolin (son nom est connu de la Fondation)

La Suisse après les Etats-Unis

Les FA-18 ne peuvent pas s'entraîner en Suisse compte tenu de l'exiguïté du territoire et de la topographie. La Suisse doit rechercher des alliances militaires avec nos voisins ce qui permettrait de réduire massivement les dépenses militaires et les nuisances sonores et atmosphériques dans les régions touristiques et alpines. La Suisse a dépensé 2,54 milliards de francs pour l'armée en 2005, soit 348 francs par habitant (population 2005 = 7'300'000).

Les Etats-Unis sont le leader de ce classement avec 329 dollars en 2002 par habitant. Les autres pays dépensent moins que la Suisse pour l'armée : Le Royaume-Uni 38,40 dollars par habitant, la France 29,50 dollars par habitant, l'Allemagne 24,90 dollars par habitant, l'Italie 19,40 dollars par habitant, l'Espagne 8,40 dollars par habitant etc.

Christophe Fournier, Valais

Immense erreur

Madame, Monsieur, Dans votre 120ème édition de décembre, vous prenez position contre l'initiative de M. Franz Weber sur l'aviation militaire dans les zones touristiques. Cette façon de sous-traiter en un trait de plume un problème majeur mettant en péril les zones touristiques du Valais et de l'Oberland bernois est inadmissible ! Nos politiques ont

commis l'immense erreur de délocaliser l'aviation militaire de Dübendorf et d'Emmen dans les sites à vocation touristique que sont le Valais et l'Oberland bernois. Le bruit infernal des Tigers et FA-18 dans des caisses de résonance des vallées bordées de montagnes est insupportable. D'accord pour que l'on maintienne une aviation militaire et même qu'elle s'exerce par intermittence dans les alpes, mais le problème réside dans le décollage ! Bruit assourdissant et sulfatage par les 6'000 litres de kérosène au décollage devient un tribut trop cher que Valaisans et Oberlandais doivent payer à la Suisse alémanique du plateau qui elle s'est débarrassée de ses nuisances au gré d'un vote parlementaire, inconscient du tort qu'il allait causer.

Que la majorité Suisse alémanique de l'ASIN veuille défendre l'armée et ses avions, très bien ! Mais qu'elle rapatrie aussitôt ces monstrueux tueurs de tourisme dévalant nos habitats et sites et polluant notre atmosphère à chaque décollage ! D'ailleurs, Dübendorf ne voulait pas perdre cette manne militaire. La dislocation lui a été imposée par les parlementaires. Ou bien l'ASIN est capable de défendre une politique constructive ou alors elle ne joue que les intérêts Suisse alémaniques en lui donnant le plus de voix.

Pour ma part, si vous persistez dans votre soutien inconditionnel à cette aviation destructrice de notre environnement en zone touristique, vous pouvez d'ores et déjà me tracer de vos listes de membres !

En vous priant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous présente, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Adressé à la direction de l'ASIN (3000 Berne).

Copies à : M. Franz Weber à Montreux, M. Jean-Dominique Cipolla à Martigny et M. Oscar Freysinger à Savièse.

Raymond Veuthey, 1950 Sion

La définition des régions

Merci d'avoir lancé votre initiative qui pose une question judicieuse de qualité de vie. Un de ses aspects m'inquiète cependant et me retient de voter «oui» : la notion de «zones touristiques». Examinant la carte d'utilisation de l'espace aérien suisse, j'observe que, des trois régions où les jets militaires exercent leurs méfaits, deux sont touristiques, celles qui comprennent les Grisons d'une part, le Valais de l'autre. La troisième, qui englobe parfaitement le canton de Neuchâtel, le mien, ne saurait prétendre à cette qualification. Est-ce dès lors dans cette région seule que les oreilles presque exclusivement non touristiques continueront à souffrir, et à souffrir davantage puisque les avions qui font actuellement grimacer nos Confédérés alpins concentreront leurs vols et leur vacarme sur nos seules têtes jurassiennes, nous rendant ainsi la vie quasi intenable ? Si un OUI doit provoquer ce résultat, alors je voterai non. Je serais très heureux que vous m'éclairassiez sur ce point et vous en remercie d'avance, tout en vous adressant mes salutations respectueuses et mes hommages pour le magnifique succès mondial de Lavaux.

André Dubois, 2112 Môtiers

Réponse de la rédaction

Comme le texte de l'initiative contient des notions qui doivent encore être définies juridiquement, telles que «zones de détente touristiques» ou «en temps de paix», la Confédération, les cantons et l'Armée devront s'asseoir autour d'une table afin de définir précisément quand, ou et comment il sera permis de voler. Il s'agira pour la Confédération de préciser le champ d'application de l'initiative et, pour les cantons, de définir les régions. La Confédération et les cantons veulent d'une force aérienne, mais devront également œuvrer dans le sens de l'initiative. Ils définiront ainsi des zones d'exercice aussi grandes que possible, mais devront assurer néanmoins la meilleure protection de la population contre les effets nocifs et dommageables. L'armée devra réorganiser ses exercices et ses interventions et les limiter au strict nécessaire en temps de paix, ce qui aura un impact positivement mesurable sur la population et l'environnement.

La peur d'ouvrir la bouche

Je suis depuis des années, ce que vous faites, «depuis les phoques et Brigitte Bardot»... que de travail, et de courage, quel exemple ! Je vous ai entendu encore, ce midi, pour les avions militaires, et encore une fois, je vous ai entendu dire et parler de la peur des gens «pas tous» qui n'osent pas ouvrir leurs bouches, pour de multiples raisons, le fric, leurs places de travail, etc... Je crois que cette peur est, et sera, le mal-

heur de notre monde, ceci me rappelle le livre d'Orwell «1984» nous sommes presque dedans ! Nous sommes devenus passifs, et cela est très dangereux pour notre survie par la peur, et le manque de courage. Beaucoup vont dénoncer leurs voisins pour n'importe quoi, beaucoup, «pas tous» n'écoutent plus l'instinct de leur cœur, et la manipulation humaine fait de grands dégâts, chez nos collègues de travail, nos voisins, et nos proches, hélas ! Si nous ne nous réveillons pas très vite, tout va finir lamentablement pour toute la planète... Espérons quand même que le nombre d'actifs va reprendre le dessus avant le cahot final «pollution, bruit» etc... qui finira par nous tuer tous... La solidarité entre nous «si nous le voulons» peut produire, j'en suis convaincue, un monde magnifique. Je ne suis pas une rêveuse, loin de là. J'ai les pieds bien sur terre ! Mes salutations à vous et votre équipe, Monsieur Weber !

*Nicole Rigamonti,
78465 Konstanz (Allemagne)*

Canadiens pour les phoques

Cher Franz Weber, Il m'a semblé que des groupes qui s'étaient battus - certains pendant longtemps - pour aider les phoques, les avaient abandonnés



au printemps passé. Il est vrai qu'à cette même époque les médias canadiens sont restés particulièrement silencieux avant de mettre le public devant le fait accompli de l'ouverture de l'affreux massacre. Mon mari et moi, nous tenons au courant autant que faire se peut. Et suivons avec le plus vif intérêt et espoir ce que vous entreprenez pour secourir les phoques. Nous ne pouvons aller à Terre Neuve (à 10'000 kms d'Agassiz où nous sommes domiciliés en ce moment) mais depuis une trentaine d'années, où que nous nous trouvions, nous nous efforçons de soutenir la cause des phoques : Port de votre tee shirt «let seals live». Nombreuses lettres à différents départements du Gouvernement et ailleurs. Informer les gens. Récueillir des signatures. Je n'ai rien entendu au sujet de projets du gouvernement canadien pour le printemps prochain. Seulement, je pense qu'on peut, hélas, s'attendre à la continuation de l'horrible massacre.

J'espère de tout cœur que la Fondation Franz Weber sera capable de prévenir et d'intervenir. J'espère en la faisabilité de sa solide et bienfaitante présence au Canada quand le moment sera venu. Et / ou à la possibilité de son intervention depuis la Suisse. Peut-être encore avec le concours européen. Ces aides sont indis-

pensables aux Canadiens qui veulent la fin du massacre des phoques !

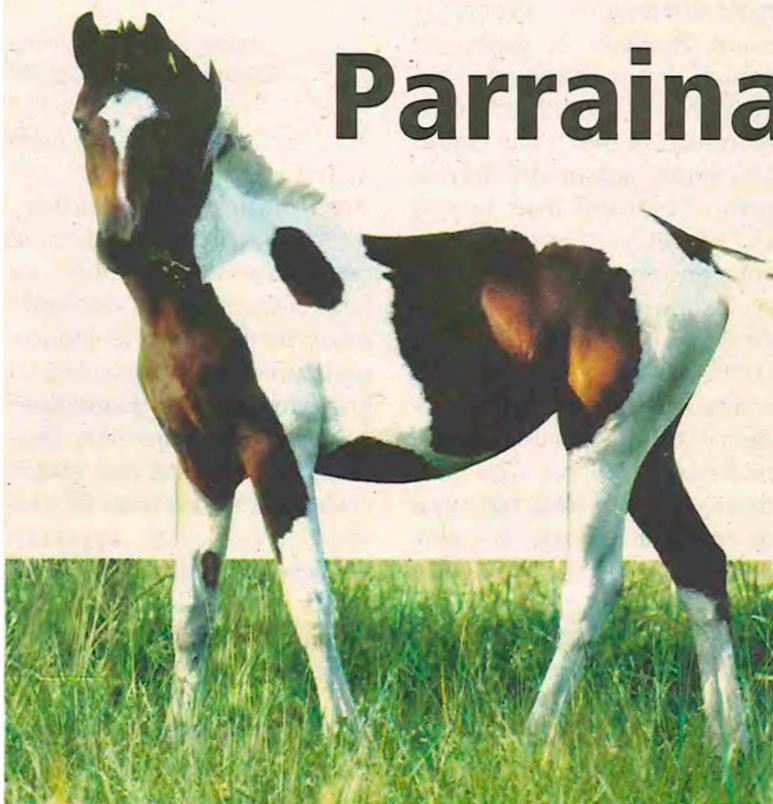
*Aimée Simone Martine
36-6900 Inkman Rd RR
Agassiz, BC V0M 1A1
Canada*

Prolifération des antennes

A 75 ans je n'ai plus à craindre pour ma santé. Par contre, vu la prolifération des antennes relais partout dans le monde, particulièrement en Suisse et en Europe, nos générations suivantes pourraient être décimées par le grand four micro-ondes qui est en train de s'installer par les apprentis sorciers de la téléphonie mobile. La planète, les gens et les animaux sont de plus en plus malades, (le réchauffement de la planète, la multiplication des cataclysmes, cancers, surdités, dépressions, insomnies, etc.) les coûts de la santé explosent tout comme les primes d'assurances pour toute personne, animal ou chose.

La multitude d'enquêtes de www.next-up.org, source du document ci-joint, dénonce les négations et mensonges qui nous seraient distribués pour endormir la population, à seule fin d'installer un système au nom d'un soit-disant intérêt général, alors que ce type de téléphonie ne génère que de gigantesques profits à quelques particuliers. Alors, la santé ne serait donc plus d'intérêt général ? Serait-ce comme pour le tabagisme actif et passif, l'amiante, les poussières fines, etc., sommes-nous en attente de voir l'ampleur des dégâts pour commencer à nous inquiéter et attendre encore que cela soit irréversible pour réagir ?

Serge Schnegg, 1073 Savigny



Parrainage de chevaux

Le parrainage «Brumby»

Parrainage d'un cheval en liberté, un «Brumby» qui se promène, libre et heureux, dans notre réserve en compagnie d'innombrables autres chevaux. En raison des impératifs de la nature, il sera difficile d'identifier «votre» cheval au sein des troupes sur cet immense territoire. Vous recevrez cependant chaque année une photo originale, ainsi que des nouvelles régulières de la vie et des événements relatifs à notre paradis des chevaux.

Le parrainage «Brumby» coûte CHF 260.- par an.

Le parrainage «Junior»

(pour enfants et adolescents)

Parrainage pour un cheval sauvage qui trouvera, dans la sécurité et la liberté de notre réserve et au milieu de ses semblables, une demeure permanente. Les parrains «Junior» seront régulièrement tenus au courant de la vie et des événements dans notre paradis des chevaux.

Le parrainage «Junior» coûte CHF 50.- par an.

BON DE COMMANDE à envoyer à: Fondation Franz Weber, Case postale, CH-1820 Montreux

Parrainage

junior

little Jim

12.06.06 Luzern Vera Weber

Simi Kether 12.06.06

Je commande:

..... parrainage(s) «Brumby» à CHF 260.- / € 175.- (cotisation annuelle)

..... parrainage(s) «Junior» à CHF 50.- / € 30.- (cotisation annuelle)

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postale, lieu: _____

Date: _____

Signature: _____

Parrainage

brumby

little Jim

12.06.06 Luzern Vera Weber

Simi Kether 12.06.06



IMPORTANT: S'il s'agit d'un cadeau, n'oubliez pas de préciser le nom et l'adresse du bénéficiaire (qui figurera en tant que parrain ou marraine sur le certificat de parrainage).



Bien mangé?

Comment se sont passées les fêtes de fin d'année pour vous? Avez-vous bien mangé? Peut-être même pris un peu de poids, avec ces repas des grand jours? Ce n'est certainement pas le cas pour mon amie. En cette période de fêtes, nous avons été invités souvent, dans de très bons restaurants quelquefois, mais elle a toujours quitté la table le ventre creux et frustrée. La raison à cela? Elle est végétarienne.

Pendant que les carnivores se délectaient de filets de bœuf, de magrets de canard, de côtes-lettes de veau ou de selles d'agneau, mon amie trouvait sur son assiette des légumes à la vapeur, ou, très original: un ragout de champignons sur pâte feuilletée. Souvent, le prix de ces mets était le même que pour les menus à viande.

Le fait que 90 % des hommes et femmes mangent toujours de la viande 2 à 3 fois par jour, que dans la quasi plupart des restaurants, 90 à 95 % de la carte se composent de mets à base de viande, peut paraître préoccupant. 1,3 milliards de bœufs, 1,8 milliards de moutons et de chèvres, 900 millions de cochons et 17 milliards

de poulets, oies et canards abattus annuellement sont destinés à nos assiettes et prouvent par cela que l'humanité ne voit en ces créatures du monde animal encore et toujours que des objets de consommation et une nourriture potentielle.

Depuis plusieurs années, dans toute l'Europe et en Suisse également, on a déclaré très fermement la guerre aux fumeurs. La fumée met à mal son prochain, la santé et les caisses maladies. Mais peu de monde s'offusque du fait qu'en Suisse, tous les ans, on consomme 400 à 500'000 tonnes de viande. Cela veut dire que des millions d'animaux sont abattus, alors même que l'on connaît les dégâts ravageurs de la production massive de bétail de boucherie sur l'environnement et sur le climat. Conformément aux messages apparaissant sur les paquets de cigarettes devraient figurer sur les emballages de viande des autocollants proclamant «L'absorption de viande nuit à l'environnement», ou «La consommation de viande accélère la catastrophe climatique», et «Ce morceau de viande contient l'angoisse de mort d'une

génisse». Une démarche complémentaire serait de coller des images de bêtes abattues sur les emballages. La vue de ces illustrations enlèverait certainement à l'un ou l'autre des consommateurs son envie d'acheter de la viande.

Dans la gastronomie, on accorde moins d'attention aux végétariens qu'aux diabétiques ou aux personnes souffrant d'allergies alimentaires. Ils ne sont pas toujours les bienvenus, vu le traitement particulier dont ils doivent bénéficier, mais les deux derniers n'y sont pour rien, c'est la maladie qui dicte leur comportement alimentaire, tandis que les végétariens ont choisi librement leur «restriction».

Mais pourquoi donc, dans pratiquement toutes les cuisines, on perçoit la cuisine végétarienne comme une restriction? Est-ce parce que peu de cuisiniers seulement sont capables de composer un menu végétarien de 3 à 5 plats qui suffit aux exigences d'une alimentation équilibrée et complète - et procure du plaisir à le manger? En fait, il n'est pas si compliqué de surprendre ses invités avec des créations succulentes - même sans viande.

GrandV ouvre la voie et vous propose de préparer des mets délicieux, en quelques minutes seulement.

Le secteur de la gastronomie doit prendre ses responsabilités, tenir compte de la préoccupation générale pour une planète en grand danger, et intégrer cette démarche dans ses concepts. Si les cuisiniers montrent l'exemple en proposant des mets savamment concoctés, raffinés, amusants, le nombre de personnes qui appréciera des repas sans viande ni poisson va augmenter. Il est très tendance de se montrer soucieux de son mode de vie, et la protection du climat et des animaux est très à la mode, comme le démontrent les stars dénudées sur les affiches contre la fourrure, les voitures hybrides de Toyota et le prix Nobel attribué à Al Gore.

A présent, la protection des animaux et de l'environnement doit se répercuter aussi dans les assiettes! Mais de façon soignée, raffinée et jouissive! Comme pour GrandV!

Marc Sapin

GRAND Terrine «Grandhôtel»

Nouveauté absolue dans le domaine de la terrine. Jusqu'à présent, il était difficile de trouver des terrines végétales sans gélatine ou ?ufs. Vous pouvez servir cette terrine savoureuse comme il vous plaira: en entrée, en repas léger ou en repas principal, accompagnée de pommes de terre cuites et d'une salade.
Composition: La terrine est composée de fines tranches de Seitan, et elle est remplie de Tofu fumé, d'herbes, de pistaches, de crème et d'épices divers.

GRAND «Rillettes» Gourmet-Party

A varier selon les goûts: cette pâte à tartiner piquante s'emploie aussi bien sur des tranches de pain, sur des crackers, pour décorer des créations d'apéritifs ou diluée avec du lait ou du bouillon de légume comme sauce à tremper pour légumes et pain, ou encore pour farcir des pommes de terre au four, etc.
Composition: Tofu, noix, moutarde, herbes fraîches, épices.

GRAND Emincé «Savoir d'Asie»

Un plat piquant et savoureux qui vous emmène en Asie, le temps d'une évasion culinaire. Vous pouvez affiner ce plat de base de diverses variations créatives. A servir avec du riz basmati par exemple.
Composition: Seitan émincé, légumes Sichuan, huile de sésame, Sweet Chili, bouillon de légumes et épices.

GRAND Emincé «Traditionnelle»

Qui ne connaît pas l'Emincé Zurichois! Vous pouvez utiliser ce plat «Gourmet» dans sa version originale ou ajouter des ingrédients à votre guise. Accompagnez de rösti. Très bon également avec des pâtes.
Composition: Seitan émincé, champignons frais, crème, bouillon de légumes.



GrandV à la conquête de l'élite économique mondiale

Cette année, les participants végétariens du WEF de Davos logés à l'Hôtel Seehof ont découvert, grâce à Stefan Lanz, les produits GrandV. Tous les jours, un autre menu délicieux, concocté avec des produits GrandV, a ravi leurs papilles gustatives. Nous vous en présentons ici un petit aperçu :

Menus végétariens WEF

Menu 1

Terrine de tofu Seitan au cresson et safran
Sauce ratatouille et bouquet de salades

*

Penne au blé complet aux tomates séchées
(crème gourmande pomodori)

**

Terrine de fruits

Menu 2

Roulade de laitue pommée à la mousseline de champignons de bois truffée

(crème gourmande forestière)

*

Soufflé de tofu aux noix et herbes en robe d'aubergine, sur crème de basilique

(Rillettes GrandV)

Légumes à l'huile d'olive fine

Galettes de riz dorées

**

Panna cotta de tofu soyeux sur coulis de framboise au poivre rose

**Vous trouverez
toutes les recettes sous www.grandv.ch**



Steak de riz GrandV

Pour 4 personnes

- 400 g de riz, cuit
- 200 g de rillettes GrandV
- 100 g de Sbrinz râpé
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 280 g d'oignons, haché finement
- 20 g d'ail, haché finement
- 1 - 2 jaunes d'œuf
- 80 g de farine blanche
- 1 botte de persil, haché finement
- Sel et poivre

Préparation :

Faire revenir dans l'huile d'olive, les oignons et l'ail finement hachés, ajouter le riz cuit et remuer constamment jusqu'à ce que la préparation soit tiède.

Rajouter la farine et bien mélanger.

Ajouter le(s) jaune(s) d'œuf et les rillettes et mélanger jusqu'à obtention d'une pâte souple. Assaisonner de sel et poivre et rajouter les herbes hachées.

Former des steaks ou burgers de 100-150 g chacun et les faire dorer dans de l'huile chaude. Ajouter une cuillère à soupe de crème forestière sur chaque steak avant de servir.

Conseil d'accompagnement : pommes de terre rissolées, salade et légumes.

GrandV Emincé «Bombay» Un délire des sens !

Vous serez enchantés par la grande variété des arômes de ce curry équilibré – et vos invités apprécieront ! A servir avec du riz, de l'Eboli, des lentilles, etc.

Composition : Epices variés, oignons, mélanges de curry, Seitan émincé.

GrandV Stroganoff de seitan GrandV Un émincé de seitan accompagné d'une

sauce raffinée mais douce, que vous pourrez assaisonner et relever à votre goût. Poivre blanc, poivre de Cayenne et tabasco s'y prêtent à merveille, tandis que des lanières de paprika et de concombres au vinaigre viendront ajouter la dernière touche. A servir avec du riz, avec de la polenta ou même des rösti. L'alternative idéale au Stroganoff original!

GrandV Seitan mariné belle jardinière La première création de notre nouvelle ligne

antipasto. A picorer comme apéritif, coupé en petits morceaux pour agrémenter la salade, etc. Idéal comme en-cas. Un délice!

Composition: Le plat est fait de légumes marinés relevés tels que céleri, oignons, carottes, choux fleur, et de cubes de seitan rôtis, le tout rehaussé d'herbes de provence : basilic, thym etc.

GrandV Spezzatino di seitan alla nonna «Con tutte le sapori della cucina italiana», de

petits morceaux de seitan, une sauce tomate succulente et beaucoup d'herbes fraîches. Il s'agit d'un produit à double emploi : utilisé comme met complet ou comme sauce « al sugo », il s'accorde à merveille à toutes les sortes de pasta. Vous pouvez également en napper vos premières asperges, les saupoudrer ensuite de parmesan et gratiner le tout pendant 12 minutes au four préchauffé – et vous avez un repas complet avec le «Buon gusto della cucina italiana».

Commande de Produits GrandV



Quantité	No art.	Article	Unité	Contenu	Prix en CHF	Total
_____	0001	Terrine «Grandhotel»	Terrine 1/1	500 gr	CHF 27.15	_____
_____	0002	Terrine «Grandhotel»	Terrine 1/2	250 gr	CHF 17.50	_____
_____	0003	«Rillettes» Gourmet-Party	Verre	200 gr	CHF 12.00	_____
_____	0004	Crème gourmande «Basilico»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	0005	Crème gourmande «Pomodori»	Verre	200 gr	CHF 13.70	_____
_____	0006	Crème gourmande «Forestière»	Verre	200 gr	CHF 14.85	_____
_____	1001	«Traditionnelle» Emincé	Verre	200 gr	CHF 9.70	_____
_____	1005	«Traditionnelle» Emincé-	Verre	400 gr	CHF 14.65	_____
_____	1002	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	200 gr	CHF 8.75	_____
_____	1006	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	400 gr	CHF 12.15	_____
_____	1003	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	200 gr	CHF 10.30	_____
_____	1007	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	400 gr	CHF 15.75	_____
_____	1004	Stroganoff	Verre	200 gr	CHF 10.70	_____
_____	1008	Stroganoff	Verre	400 gr	CHF 16.50	_____
_____	1010	Seitan belle jardinière	Verre	200 gr	CHF 9.80	_____
_____	1009	Seitan belle jardinière	Verre	400 gr	CHF 14.60	_____
_____	1011	Spezzatino alla nonna	Verre	200 gr	CHF 11.00	_____
_____	1012	Spezzatino alla nonna	Verre	400 gr	CHF 16.25	_____
_____	1013	Hachi «Maison»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	1014	Hachi «Maison»	Verre	400 gr	CHF 16.70	_____
_____	2003	Nouilles tournées bio	Sachet	500 gr	CHF 6.10	_____
_____	5001	Chutney de manque - de pêche - d'abricot	Cart. à 3 verres	100 gr	CHF 19.50	_____
_____	5002	Chutney de pêche	Verre	100 gr	CHF 7.20	_____
_____	5003	Chutney de mangue	Verre	100 gr	CHF 7.80	_____
_____	5004	Chutney d'abricot	Verre	100 gr	CHF 7.00	_____
_____	7001	Corbeille cadeaux (1x Rillettes Gourmet-Party, 1x Chutney, 1x Seitan Traditionnelle, 1x Spezzatino alla nonna, 1x 500 gr Terrine, nouilles bio)	Corbeille		CHF 60.00	_____
		Port et emballage écologique			Total	_____

Nom/Prenom: _____

Adresse: _____

Code postale, lieu: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Talon de commande, à envoyer à la Fondation Franz Weber, «Grand V», case postale, 1820 Montreux, Fax 021 964 57 36

Fini à l'expédition dans les trois jours ouvrables



GIESSBACH

Voyage dans le passé sur les rives du lac de Brienz

Ressentez-vous cette profonde nostalgie d'une époque gracieuse et révolue ? Entendez-vous cet appel de la nature inviolée telle qu'elle était il y a cent ans ? Avez-vous envie parfois de vous transformer en baron et baronne de la Belle Epoque et de vivre, ne serait-ce que l'espace d'un jour, une vie de prince ou de princesse en voyage d'agrément ?

Message important aux actionnaires de Giessbach

Chers actionnaires,

De par la grande demande, le bal des actionnaires du samedi 19 avril 2008 est pratiquement plein. Afin de vous offrir une alternative adéquate, nous vous proposons un deuxième bal le vendredi 18 avril 2008.

Aillez la bonté de nous faire part de votre intérêt et de nous contacter au 033 952 25 25 pour de plus amples informations.

Nous vous en remercions!

Grandhotel Giessbach

Heures de bureau:

Lu-jeu (9.00-12.00 / 14.00-17.00) ven (9.00-12.00)

e-mail: grandhotel@giessbach.ch

Eh bien, nous avons composé pour vous un voyage hautement exclusif. Un voyage dans un passé dont on revient ébloui, rajeuni, transformé.

Promenades en bateau sur l'historique «M/S Lötschberg». Trajet en train à vapeur sur le Rothorn. Visite guidée du célèbre Musée en plein air de Ballenberg: La Suisse telle qu'elle était jadis. Et deux nuits sous l'étoile de la Belle Epoque au Grandhôtel Giessbach.

Un enchaînement de révélations culinaires aussi, un grand bal, un pique-nique nostalgique, des promenades en old timer, théâtre, opérette, bref : toute l'élégance et l'exubérance de la Belle Epoque.

Jeudi 10 à samedi 12 juillet 2008.

Prix par personne CHF 1'450.-

Appelez-nous. C'est avec plaisir que nous vous adresserons avant fin février les informations concernant cette offre exclusive.

Grandhotel Giessbach, 3855 Brienz, 033 952 25 25
grandhotel@giessbach.ch

